

Katumbi et Tshisekedi unis jusqu'au bout

PAGE 16

N° 7209 du lundi 8 janvier 2018

Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

36^{ème} année

Éditeur
GROUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Sommaire

Politique

Marche des chrétiens en RDC : attitude simplette de la France

PAGE 4

Politique

L'AR apporte son soutien au message du Cardinal Monsengwo

PAGE 5

Économie

Cadre macroéconomique : la mise en œuvre de quatre réformes attendue en 2018

PAGE 6

Sports

Linafoot : V. Club leader de la mi-saison dans la zone Ouest

PAGE 14

Dernière heure

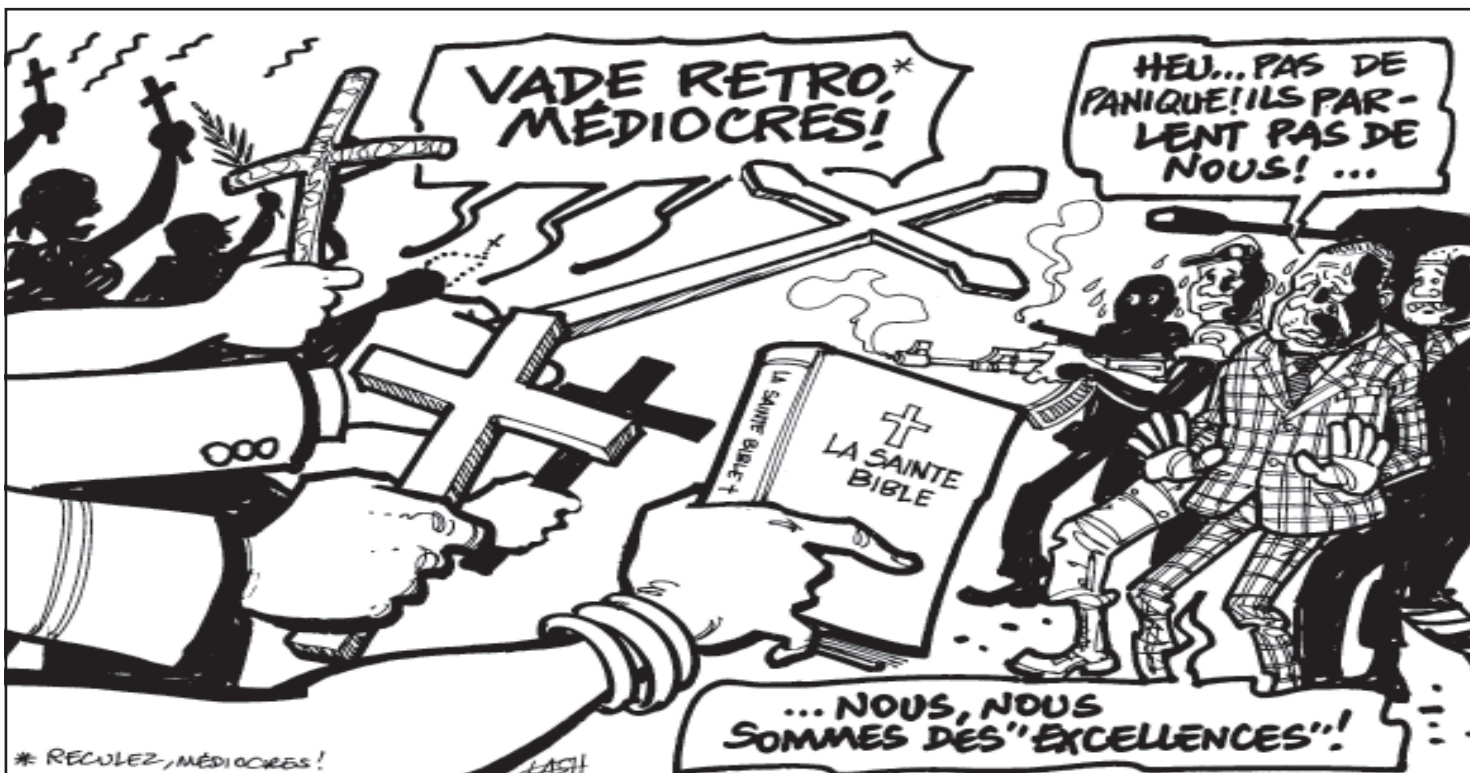
Le Tricom/Gombe se dédie et accorde 3 semaines à Vodacom

PAGE 16

Le nonce apostolique annonce une nouvelle marche

*** Le CLC est une structure catholique agréée, conformément au droit canon**

P. 2



À HAUTE VOIX

Le ton monte

LE POTENTIEL

La République démocratique du Congo court à l'implosion si rien n'y est fait pour faire échec à la manie de la majorité au pouvoir de saboter le processus électoral et

PAGE 2

Augustin Kikukama : « Le peuple veut saluer l'émergence d'une nouvelle force politique génératrice d'espoir »

PAGE 10

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

À haute voix

Le ton monte

(Suite de la page 1)

bloquer la démocratisation afin d'installer la dictature.

Le régime en place à Kinshasa croit faire plier tout le monde par la répression et autres intimidations infligées à toute dissidence dans les rangs aussi bien de l'Opposition que des militants de la société civile et des mouvements citoyens.

Il n'en est rien, à voir ce qu'a été la détermination que les chrétiens catholiques et les Congolais épris de justice et de paix ont démontré lors de la marche du 31 décembre 2017. En dépit de la répression brutale des forces de sécurité instrumentalisées par Kinshasa, l'église catholique, par le truchement des laïcs et des masses populaires, entend continuer la lutte pour l'avènement d'un Congo nouveau.

Cela devra commencer par la mise en œuvre effective de l'Accord politique du 31 décembre 2016. Cet arrangement politique, torpillé jusqu'ici par le président de la République et sa majorité, est la seule feuille de route susceptible de favoriser un processus électoral apaisé avec la tenue d'élections dans un délai accepté par tous.

La Majorité présidentielle n'a pas d'autre choix que de se plier à cet Accord soutenu jusqu'à ce jour par toute la communauté internationale comme voie de sortie de crise. Une fois cet Accord mis en application, avec l'exigence de la décrispation politique et de la fin de la répression ainsi que la garantie à tous des droits et libertés fondamentaux, l'organisation des élections pourra se faire selon les exigences démocratiques.

Le Comité laïc de coordination ne va donc pas céder aux menaces de mort et autres intimidations que le régime tente désespérément de brandir. Les marches vont se poursuivre tant que l'objectif n'est pas atteint. Ragailardi par le soutien du Vatican, à travers la nonciature apostolique, et l'encouragement des évêques membres de la Cénco, le CLC hausse le ton et exprime sa détermination d'aller jusqu'au bout de la libération du processus électoral en RDC.

Réconforté par Vatican

Le nonce apostolique annonce une nouvelle marche

*Le CLC est une structure catholique agréée, conformément au droit canon

Qu'importent les menaces, les brimades et les répressions sanglantes, le Comité laïc de coordination (CLC) et l'ensemble de l'église catholique n'entendent pas baisser les bras, après la grande démonstration du 31 décembre 2017. Face à un pouvoir en débandade qui cherche à se racheter de ses égarements de la Saint Sylvestre 2017 où on a vu les forces de défense et de sécurité réprimer avec furie une marche pacifique des chrétiens, le nonce apostolique, ci-devant représentant du pape François en RDC, est venu à la rescousse des chrétiens en leur envoyant, dans une note datée du 5 janvier 2018, un mot de réconfort.

Tout en confirmant la légalité du CLC, structure constituée « canoniquement comme association privée » et reconnue comme telle dans l'archidiocèse de Kinshasa, le nonce apostolique regrette « la réaction disproportionnée des forces de sécurité congolaises » qui, dit-il, « n'a pas respecté le caractère pacifique de cette démonstration » du 31 décembre 2017.

En clair, l'église catholique n'entend pas relâcher la pression sur Kinshasa. Dans sa note à tous les diocèses de la RDC, le nonce apostolique rappelle, tenant compte de la popularité de la marche du 31 décembre 2017, qu'« il est fort probable que d'autres initiatives seront organisées dans les prochains mois ». Appelant à une communion de l'église dans son ensemble, il invite tous les chrétiens catholiques à « se préparer à répondre aux éventuelles adhésions dans votre circonscription ecclésiastique ».

« cription ecclésiastique ».

Décidément, le nonce apostolique n'a pas prêché dans le désert. Déjà, ce vendredi 12 janvier 2018, l'archidiocèse de Kinshasa organise une messe à la cathédrale Notre Dame du Congo en mémoire des morts du 31 décembre 2017. La messe, du reste confirmée par le CLC dans son communiqué du 6 janvier 2018, sera officinée par le cardinal Laurent Monsengwo, archevêque de Kinshasa.

Quoi que menacés, les membres du CLC ne baissent pas non plus les bras. Fort du soutien populaire de son action du 31 décembre 2017, le CLC invite toute la communauté chrétienne à redoubler d'ardeur, tout en poursuivant l'opération des cloches chaque jeudi de 21h00' à 21h15', comme signe de notre volonté de ne pas baisser les bras et de poursuivre notre lutte pour prendre en mains notre destin ».

Sans doute, les jours à venir nous réservent bien des surprises. Du fait de la grande implication de l'église catholique, la crise politique congolaise prend des dimensions inattendues. Une fois de plus la sortie de crise passe par une mise en œuvre intégrale et effective de l'accord politique du 31 décembre 2016. C'est tout le combat du CLC, soutenu par l'ensemble de la communauté chrétienne de la RDC.

Ci-dessous, l'appel du Nonce apostolique à l'église catholique de la RDC.

LE POTENTIEL

Kinshasa, Je 5 janvier 2017



N.4456/18

Eminence/Excellence,

Dans ces premiers jours de la nouvelle année, je voulais vous présenter mes meilleurs vœux de ce temps de Noël et de l'année 2018. Malheureusement, les tristes événements du dernier jour de l'année 2017 m'obligent, en même temps, d'exprimer mes sincères condoléances à toutes les communautés de fidèles qui ont été empêchés de célébrer la Messe à l'honneur de la Sainte Famille ou qui ont subis des dégâts humains.

Comme nous le savons tous, le 31 décembre 2017 a marqué une journée très significative, pendant laquelle plusieurs chrétiens Catholiques ont exercé leur droit comme citoyen de s'engager dans la vie sociale du Pays. En plusieurs villes, notamment à Kinshasa, Kananga et Lubumbashi, des fidèles laïcs, encadrés par leurs prêtres ou spontanément, ont prié pour le bien du Pays et ont marché pour exiger l'implémentation intégrale de l'Accord de Saint Sylvestre, qui avait été signé précisément un an avant.



Cette manifestation, qui a été organisée à Kinshasa par un groupe d'intellectuels Catholiques appelé le « Comité Laïc de Coordination » (CLC), a gagné le support de la majeure partie des paroisses de l'Archidiocèse. Même plusieurs parties politiques et membres de la Société Civile se sont associés à cette initiative.

D'abord, je tiens à vous informer que le CLC a demandé auprès de le Cardinal Archevêque de Kinshasa la nécessaire reconnaissance de ses statuts pour être constitué canoniquement comme Association privée. Cette reconnaissance lui a été donnée en manière provisoire et par conséquent,

le CLC a personnalité juridique et peut organiser des initiatives dans tout le territoire de l'Archidiocèse.

Malheureusement, la réaction disproportionnée des Forces de Sécurité Congolaises n'a pas respecté le caractère pacifique de cette démonstration. En fait, la Nonciature est en train de recueillir et vérifier les données relatives aux effets de cette marche et de la réaction des Forces d'ordre ici à Kinshasa. Les premiers signaux, publiés dans une Note

Technique, du 3 janvier 2018, ne sont pas encourageants: 134 paroisses ont été encerclées par des Policiers /

Militaires; au moins 2 paroisses n'ont pu célébrer la Messe; autres 5 ont dû interrompre la célébration liturgique à cause de la présence des militaires au-dedans l'Eglise; gaz lacrymogène a été lancé dans l'enceinte de 10 paroisses; etc. Ces statistiques sont une base objective qui ne peut qu'augmenter dans les jours suivants, quand nous aurons eu la possibilité de vérifier d'autres rapports.

Tenant compte de la popularité de la marche du 31 décembre 2017, il est fort probable que d'autres initiatives seront organisées dans les prochains mois. Il faut se préparer à répondre aux éventuelles adhésions dans votre Circonscription Ecclésiastique.

En vous assurant de ma proximité et de mes prières, je vous exprime mes sentiments fraternels dans notre Seigneur Jésus Christ, Prince de la Paix.

✠ Luis Mariano MONTMAYOR
Nonce Apostolique

Répression permanente en RDC : appel à l'application du droit d'ingérence humanitaire

La répression dans le sang de la marche des chrétiens du 31 décembre 2017 isole davantage Kinshasa sur la scène internationale. Au-delà des sanctions ciblées contre les dirigeants congolais qui persécutent la démocratie et le processus électoral, certains analystes appellent désormais la communauté internationale à appliquer le droit d'ingérence humanitaire en RDC. La démarche vise à protéger les Congolais contre un régime répressif qui tient à conserver le pouvoir en violation de la Constitution.

LE POTENTIEL

Le monde s'est indigné de la répression brutale de la marche pacifique organisée par le Comité laïc de coordination (CLC) le 31 décembre 2017 à Kinshasa et dans certaines provinces de la RDC. Pour étouffer cette marche pacifique, les dirigeants ont instrumentalisé aussi bien la police, l'armée que les services de renseignements qui devaient réprimer dans le sang les manifestants.

C'est avec des tirs à balles réelles ayant causé mort d'hommes ; des jets de gaz lacrymogènes même dans les enceintes des églises où les paroissiens étaient en prière ; des coups de matraque et autres voies de faits... Pourtant, les manifestants n'avaient en mains que la Bible, le crucifix ou autres objets religieux comme les chapelets ainsi que des branches de rameaux. Cela n'a pas empêché les forces de sécurité de faire usage d'armes de guerre pour mater des manifestants.

MONSENGWO DÉNONCE « LA BARBARIE »

Le CLC a dénombré une dizaine de morts, plusieurs blessés ainsi que des interpellations momentanées à l'issue de ces échauffourées. Dans sa déclaration faite le 2 janvier, le cardinal Laurent Monsengwo a qualifié cette répression de « barbarie ».

C'est la énième répression. A chaque manifestation pacifique de l'opposition ou des mouvements citoyens, la police et l'armée ont toujours réprimé dans le sang et font usage disproportionné de la force. Ce, depuis la montée des protestations pour non-tenu d'élections dans les délais constitutionnels en 2016. Le président Joseph Kabila a épuisé son deuxième et dernier mandat le 20 décembre 2016. Mais, le pouvoir use de tous les subterfuges pour retarder les élections et sème un climat de terreur, y compris par la répression aveugle, pour intimider toute l'opposition.

Jusqu'à quand va-t-on laisser Kinshasa réprimer son peuple ? Tous les acteurs politiques de l'opposition et de la Société civile, y compris l'Eglise catholique, n'ont plus confiance à la majorité au pouvoir pour organiser les élections. « Comment ferons-nous confiance à des dirigeants incapables de protéger la population, de garantir la paix, la justice, l'amour du peuple ? Comment ferons-nous confiance à des dirigeants qui bafouent la liberté religieuse du peuple, liberté religieuse qui est le fondement de toutes les libertés ? », s'est interrogé le cardinal Monsengwo dans sa déclaration après la répression de la marche des chrétiens.

La répression du 31 décembre 2017 serait-elle la goutte d'eau qui va faire déborder le vase ? En tout cas,



certaines analystes proposent une solution extrême pour mettre hors d'état de nuire le régime en place à Kinshasa. Pour eux, la communauté internationale devrait carrément envisager l'application du droit d'ingérence humanitaire en RDC.

L'URGENCE D'UNE DÉCISION EXTRÊME DE L'ONU

« Le peuple congolais chosifié, brimé, clochardisé, massacré, terrorisé et privé de son droit le plus légitime de se choisir librement, gratuitement et tranquillement ses représentants à intervalle régulière, a aussi droit à bénéficier de l'ingérence humanitaire de la part de la communauté internationale et de ses principaux partenaires traditionnels, tel que prévu dans la charte des Nations unies », soutient un analyste sur le média en ligne *ctmt.ca*, en réaction à la répression de la marche initiée par les laïcs catholiques.

Pour lui, c'est « une démarche exceptionnelle mais unique issue de sortie de la crise politique et préélectorale actuelle ». Et de préciser : « Il s'agit de la préservation du genre humain. Il s'agit de la protection de toute une région. Il s'agit de la sauvegarde des intérêts de l'ensemble de la planète et ses habi-

tants».

Reste à voir si un pays partenaire de la RDC pourrait prendre ce dossier en mains et le proposer officiellement aux Nations unies. Ça vaut la peine que la communauté internationale envisage une telle décision qui protégerait les Congolais et surtout permettrait la tenue d'élections démocratiques auxquels tous les acteurs peuvent effectivement participer.

Les sanctions ciblées contre les personnalités de la RDC que les USA et l'Union européenne ont prises ces derniers mois ne suffisent pas à contraindre Kinshasa à respecter les droits humains, moins encore à garantir la poursuite du processus électoral dans un climat apaisé.

La récurrence des violations massives des droits humains et le blocage du processus démocratique en RDC imposent l'urgence de la solidarité de la communauté internationale et donc un droit d'ingérence pour secourir les Congolais, victimes de répression, et sauver la jeune démocratie.

En janvier 2017, la CEDEAO, l'Union africaine et l'ONU, après de longues tractations, ont contraint Yahya Jammeh de laisser le pouvoir à Adama Barrow, vainqueur de l'élection présidentielle en Gambie.

« Si vous ne pouvez protéger votre peuple, il faut céder le pouvoir... »

Joseph Kabila vient de passer dix-sept ans au pouvoir, dont dix, dans le cadre de deux mandats que la Constitution l'autorise à faire. Il n'a donc plus, en principe, qu'à rendre son tablier. Mais les élections qui doivent sanctionner son départ n'ont toujours pas eu lieu, plus d'un an après le terme officiel du bail que lui a confié son peuple. Et, à ce jour, nul ne peut affirmer si ce pouvoir était réellement incapable d'organiser ces élections – prévues depuis plus de six ans –, ou s'il fait exprès, pour perdurer.

Ce peuple a tout de même quelques bonnes raisons de douter de lui-même. Avec Mobutu, c'était un long cauchemar. Avec Kabila-père, il n'a eu droit qu'à la guerre et à une instabilité chronique, dont ont abusé certains de ses voisins, en venant se servir dans les richesses naturelles du Congo. Aujourd'hui, avec Kabila-fils, leur sort demeure ce qu'il a toujours été. Les RD Congolais, comme on les appelle aujourd'hui, en sont arrivés à être

perçus comme les parias de leur sous-région et même de l'Afrique, même s'ils ne sont pas seuls. Un douloureux paradoxe, pour un pays si riche, et un peuple si ingénieux. Aucun autre peuple n'a enrichi la culture musicale du continent, autant que celui du Congo. Les artistes peintres, plasticiens et autres, sont d'incontestables génies. Mais tout ce rayonnement artistique, sans compter quelques grands cerveaux, sur le plan intellectuel, ne doit rien, ou si peu, à ceux qui dirigent ou ont dirigé ce pays. Alors, oui, il arrive un moment où l'insupportable devient tel, qu'il faut bien que quelqu'un le dénonce. Le cardinal a parlé, mais il n'a certainement pas parlé que pour lui seul...

Mais à quoi sert-il d'être citoyen d'un pays, si l'on n'en reçoit pas un minimum de protection ? Et la protection, ici, c'est aussi bien la bonne gestion des immenses ressources naturelles, afin que les citoyens de cette grande nation ne soient pas

obligés d'aller à l'étranger se faire traiter comme des mendiants, alors qu'ils ont tout chez eux. Et lorsqu'ils sont l'objet d'un mépris évident, sinon maltraités, ils ne peuvent même pas dire qu'ils seraient mieux traités, s'ils avaient été dans leur propre pays. Quel nom donne-t-on, en définitive, à ce que vit ce peuple ?

Tel ou tel ministre belge des Affaires étrangères a bien osé, quelquefois, comparer le leadership de Paul Kagame à ce qu'il percevait comme l'incurie de la classe politique congolaise. Il fallait peut-être un fils de ce pays, un digne fils du pays, en l'occurrence, pour dire les mêmes choses, et de manière violente, pour qu'enfin, une réflexion courageuse s'engage sur ce que les dirigeants politiques de ce pays, doivent à un peuple dont ils sont, après tout, les employés, du moins, si l'on est réellement en démocratie.

D'abord, à admettre que l'on ne peut pas se résoudre à ce que des

dizaines, sinon des centaines de personnes meurent chaque semaine dans ce pays, pour cause d'inondations mal maîtrisées, de déraillements de trains sur les chemins de fer, ou d'accidents sur de mauvaises routes, ou encore de navires qui sombrent sur le fleuve Congo, sans que viennent à temps les secours. On ne peut pas admettre que les Congolais revendiquant leurs droits tombent chaque semaine, sous les balles de policiers, de militaires (ou de miliciens), Ce n'est pas parce que ce vaste territoire de quelque 2 millions 345 410 kilomètres carrés est bien peuplé, avec près de 66 millions d'habitants, que l'on doit à ce point banaliser la mort. Tout cela est, en premier lieu, de la responsabilité des pouvoirs publics. Pour qui la vie humaine n'a aucune valeur, et qui peuvent tuer sans se retrouver automatiquement face à la justice.

JEAN BAPTISTE PLACCA
Analyste et chroniqueur politique à la RFI

Marche des chrétiens en RDC : attitude simplette de la France

L'attitude de la France face à la marche des chrétiens en République Démocratique du Congo, le dimanche 31 décembre 2017, organisée par le Comité laïc de coordination (CLC), a étonné tout observateur de la vie politique congolaise. Une mollesse qui s'apparente à de l'indifférence aux maux dont souffre le peuple congolais.

C'est en pleine prière, au cœur des églises, que les forces de sécurité ont fait irruption en tirant du gaz lacrymogène sur des fidèles catholiques, y compris les plus fragiles et sans aucun ménagement. Pis, elles ont tiré à balles réelles sur la paisible population qui manifestait pour réclamer le départ de Joseph Kabila. C'est du jamais vu dans l'histoire de la RDC.

Cette barbarie a fait une dizaine de morts et une centaine d'arrestations pour une marche qui se voulait pacifique et non violente.

Etrangement, l'Etat français s'est fendu d'une déclaration laconique : « La France est préoccupée par la situation en RDC ».

C'est par cette simple déclaration, sans substance réelle, qu'un porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a réagi face à cette brutale répression indigne d'un Etat de droit. 48 heures après les faits. Une telle attitude est un peu simplette.

De même, les médias, en particulier les chaînes d'information en continu, se sont contentés de publier les dépêches de l'AFP sans pour autant que l'information soit traitée d'une manière efficace et exhaustive.

Certes, la RDC n'appartient pas à la sphère francophone historique – étant plus belge que française –, et que la France

n'a pas beaucoup d'influence dans ce pays comme elle en aurait dans ses anciennes colonies d'Afrique, elle a tout de même des intérêts au Congo ! Et puis, patrie des lumières et des droits de l'Homme, elle a ainsi le devoir de parler et d'agir face à des situations difficiles générant, notamment une immense souffrance pour le peuple congolais.

Emmanuel Macron doit rompre avec la mollesse qui caractérise sa politique en Afrique, en l'occurrence en RDC. Il faut plus de fermeté, de clarté et de cohérence. Il ne faut pas déplorer les pertes de vies humaines et continuer à traiter avec le régime comme si de rien n'était. La realpolitik a parfois ses travers.

Si la mollesse de la France n'est pas guidée par ses intérêts en RDC, il est au moins permis de s'interroger : pourquoi n'a-t-elle pas dénoncé, condamné ces actes inqualifiables commis par les prétendues forces de sécurité à la solde du pouvoir ? Il est écrit dans le communiqué du Quai d'Orsay : « Le droit de manifestation pacifique est une composante essentielle de la démocratie ». Alors, pourquoi la France n'a-t-elle pas réagi avec force et vigueur face à cette ignominie ?

Est-ce pour ne pas gêner les discussions en cours sur les opportunités économiques et sécuritaires pour la France en échange d'un soutien diplomatique et politique au régime de Kabila, comme le laissent entendre certaines sources ? La question se pose.

Ce qui est inquiétant, c'est qu'on ait l'impression que les intérêts d'Emmanuel Macron primeraient sur les morts congolais !

De plus, dans son communiqué, la France n'a pas trouvé mieux que de réi-



térer son appel au dialogue et au rejet de tout recours à la violence ; elle appelle à la tenue effective d'élections conformément au calendrier électoral publié le 5 novembre 2017, qui prévoit l'organisation de la présidentielle le 23 décembre 2018.

La France doit cesser de jouer à l'équilibriste. Et il est temps qu'Emmanuel Macron comprenne que ce calendrier est récuse par l'opposition et la Société civile congolaise qui réclament l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre - volontairement violé - signé, il y a un an, sous l'égide des évêques, prévoyant des élections fin 2017 pour organiser le départ de Joseph Kabila, dont le mandat s'est achevé en décembre 2016.

SORTIR DE L'INDIFFERENCE

Depuis son élection en mai 2017, Emmanuel Macron, indifférent sur les dossiers africains, dont ceux relatifs à la crise en RDC, fait planer le doute quant à sa capacité d'influencer le cours de l'histoire en Afrique.

S'il rassure sur la politique interna-

tionale, et notamment européenne, il inquiète en profondeur sur la politique africaine, car on ne sait pas trop à quoi ressemble la Françafrique new look, version Macron !

Comme il le dit si bien lui-même que gouverner, c'est décider, donc agir. Tergiverser en politique équivaut à un manque de vision : il n'est pas certain que la France gagne au change. Comme en Tunisie, Burkina Faso, elle va, une fois de plus, passer à côté de l'histoire concernant la RDC.

Plutôt que de rechercher, de temps en temps, une bonne couverture, celle de l'Union européenne ou de l'ONU pour condamner les agressions dont sont victimes les Congolais de la part du pouvoir, Emmanuel Macron devrait faire entendre la voix de la France sans s'inquiéter des réactions alambiquées de Joseph Kabila qui entend régner en Seigneur au Congo. Ad vitam aeternam.

Pourquoi la France ne serait-elle pas le parrain d'une résolution qui demanderait à Joseph Kabila de quitter son poste de façon pacifique conformément à l'accord intervenu le 31 décembre 2016 ?

En tout cas la solution, pour la plupart des Congolais, notamment ceux de la diaspora, serait de ne pas le voir conduire la transition jusqu'aux prochaines élections qu'ils souhaitent crédibles, libres, transparentes et démocratiques, d'autant plus qu'une transition sans Kabila est la meilleure chose qui puisse arriver à la RDC.

« Il est temps que la vérité l'emporte sur le mensonge systémique, que les médiocres dégagent et que règnent la paix, la justice en RDC », dixit l'intrépide cardinal Laurent Monsengwo.

ROBERT KONGO

Correspondant en France

Paris : les Congolais commémorent la journée des martyrs de l'indépendance

Les Congolais de la diaspora ont célébré, jeudi 4 janvier 2018, le 59^{ème} anniversaire de la journée des martyrs de l'indépendance. Une cérémonie marquée notamment par le dépôt de gerbes de fleurs devant la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris (France).

Les associations « Résistant Combattant du Kongo » (RCK), « Bana Kongo Dia Ntotila », « Ingeta Bonsomi » et « Vuvamu » ont commémoré jeudi 4 janvier dernier, sur la place Charles-de-Gaulle à Paris, à la limite de trois arrondissements (les 8, 16 et 17), la journée des martyrs de l'indépendance. Pour les Congolais de la diaspora, cette cérémonie est une première historique.

A l'instar du cardinal Laurent Monsengwo, s'exprimant dans la Cathédrale Notre-Dame du Congo, pour commémorer cette journée mémorable, le président et la secrétaire du RCK ont comparé les martyrs de l'indépendance aux morts du 31 décembre 2017 qui ont subi les brutalités policières, en marge de la marche pacifique organisée par le Comité laïc de coordination (CLC) contre le maintien de Joseph Kabila au pouvoir. « Nous sommes venus, ici, place de l'Etoile, rendre hommage à tous nos compatriotes qui sont morts pour libérer notre patrie avant l'indépendance, mais aussi après l'indépendance. Car, le combat pour libérer totalement notre pays continue. Le 31 décembre 2017, les nôtres sont encore tombés sous les balles et les coups des forces de sécurité à la solde du pouvoir ! », a déclaré Martin Sali, président du RCK. « Comment ne pas aussi rendre hommage à ces vaillants combat-



tants de la liberté qui sont tombés le 31 décembre 2017, victimes de l'ignominie du pouvoir de Kabila? Aujourd'hui, tous ceux qui se sont battus et morts pour la liberté, au Congo et en Afrique, ont leur place dans nos cœurs. D'ailleurs, les Africains sont venus nombreux nous soutenir en ce jour important de l'histoire de notre pays », a renchéri Blandine Diafutua, secrétaire générale du RCK. « Le sang versé par nos compatriotes pour la libération du Congo n'a pas de prix. Ils méritent toute notre reconnaissance », a déclaré pour sa part l'artiste Dona Mobeti Sabuela, président de l'Association Santé et Développement en Afrique (ASD), qui salue l'initiative des associations organisatrices de cette cérémonie.

UNE PENSEE POUR LES ANCÊTRES

Se reconnecter aux ancêtres pour

« libérer le Congo », tel est le credo de l'association « Bana Kongo Dia Ntotila », dont les membres croient que les Congolais vivent une période de bascule dans l'histoire de leur pays. Selon eux, ils doivent en prendre conscience, et reconnaître le rôle des ancêtres dans le combat qu'ils mènent pour la liberté. « Nous ignorons le rôle des ancêtres dans notre combat pour la libération du Congo. Ceci est une faute grave et constitue un obstacle majeur à la réussite des actions que nous menons », a regretté Shelly ya Wendo, membre de l'association « Bana Kongo Dia Ntotila », qui appelle les Congolais à avoir toujours une pensée pour les ancêtres.

« Yenge ! Nous rendons aujourd'hui hommage aux martyrs de l'indépendance, c'est très important. Mais n'oublions pas non plus nos ancêtres, ceux qui nous ont légué cette belle terre

de Kongo que nous devons absolument libérer. Ayons aussi une pensée pour eux. Ils sont notre force », a déclaré Yaya Kuyalu, présidente de l'association « Bana Kongo Dia Ntotila ».

DEVOIR ACCOMPLI

Rassemblés devant la célèbre boutique Louis Vuitton (8^{ème} arrondissement de Paris), les Congolais - près de 150, selon les associations organisatrices de la cérémonie - ont ensuite remonté l'avenue des Champs-Élysées, escortés sous une pluie fine par les forces de l'ordre avant de déposer, place de l'Etoile, les gerbes devant la tombe du Soldat inconnu.

Puis comme le veut l'usage, les représentants des associations organisatrices ont ravivé la flamme sacrée du Soldat inconnu, avant de signer - pour l'histoire - le livre d'or des Morts pour la France de la guerre 14-18.

Avant de se quitter, les Congolais ont pris le temps de se recueillir sous l'Arc de Triomphe, après qu'ils aient chanté la « Marseillaise », mais également l'hymne national de la République Démocratique du Congo, le « Débout Congolais, entonné avec ferveur.

Félicités par les officiels français, dont les représentants du ministère des Armées, de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), et de la mairie de Paris, qui assistaient notamment à cette cérémonie, les membres des associations organisatrices sont repartis - les visages illuminés de joie - avec le sens du devoir accompli.

ROBERT KONGO

Correspondant en France

L'AR apporte son soutien au message du Cardinal Monsengwo

Des réactions fusent encore à la suite de la répression de la marche du 31 décembre 2017. Par la voix de son secrétaire exécutif, Jean-Bertrand Ewanga, l'Alternance pour la République apporte son soutien total au message du Cardinal Laurent Monsengwo en ce qu'il dénonce l'usage excessif de la force contre la population exerçant son droit constitutionnel.

LP

À la suite des événements malheureux qui se sont produits le 31 décembre 2017, la conférence des présidents de la plateforme Alternance pour la République (AR), s'est réunie les 3 et 5 janvier en son siège national pour faire le point sur la situation.

À cet effet, l'AR a félicité le Comité Laïc de Coordination (CLC) « pour l'éveil patriotique, la sensibilisation du peuple congolais et l'encadrement de la manifestation ainsi que sa réussite ».

« L'AR apporte son soutien total au message du Cardinal Laurent Monsengwo en ce qu'il dénonce, condamne les comportements de nos prétendus vaillants hommes en uni-



forme par l'usage excessif de la force contre la population exerçant pacifiquement son droit Constitutionnel », a déclaré Jean-Bertrand Ewanga. Et de poursuivre : « L'AR dénonce en outre, la barbarie, les tueries, les intimidations, vols, extorsions, arrestations arbitraires et profanation des lieux sacrés perpétrés par la police et l'armée ».

ATTACHEMENT À L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE 2016

Par ailleurs, la plateforme soutenant la candidature à la magistrature suprême de Moïse Katumbi reste attachée au compromis politique signé par toutes les parties sous la médiation des évêques de la Cénco.

Le secrétaire exécutif Jean-Bertrand Ewanga l'a rappelé en ces termes : « L'AR considère à ce jour que toutes les institutions de la République sont illégitimes et illégales, par conséquent, de fait. L'AR réaffirme son attachement indéfectible à l'Accord du

31 décembre 2016 et exige son application intégrale ».

S'agissant de la prétendue division au sein du Rassemblement sous la houlette de Félix Tshisekedi, Jean-Bertrand Ewanga a appelé les Congolais à ne pas prêter oreille à la campagne de calomnies et médisances menée par le pouvoir pour les diviser. Il a rassuré, à l'instar de la lettre signée conjointement par Félix Tshisekedi à Kinshasa et Moïse Katumbi à Bruxelles, « que les deux leaders poursuivent sans relâche le même combat pour éradiquer la dictature décadente de Kabila ».

« Nous disons que Moïse Katumbi ne peut pas travailler pour la destruction du Rassemblement. Toutes les composantes y compris AR au sein du Rassemblement, reconnaissons l'autorité de notre président Félix Tshisekedi. Le Rassop est structure de combat. Cela doit être bien compris. On veut créer délibérément la confusion dans la tête des gens. Le Rassop est structure de combat pour contraindre M.Kabila à l'alternance... Le Rassemblement c'est notre plateforme de combat, notre machine de guerre qui devra exister dès lors que Kabila n'a pas encore quitté le pouvoir... »

Kinshasa : présentation du 1^{er} rapport Genre d'observation des opérations d'enrôlement des électeurs

ST AUGUSTIN K.

Avec l'appui de Diakonia RDC et l'Agence suédoise de coopération internationale, Femmes des médias pour la justice au Congo (FMJC) a, au cours de point de presse organisé le samedi 30 décembre 2017, procédé à la présentation du Premier rapport Genre d'observation des opérations d'enrôlement et d'identification des électeurs dans la ville de Kinshasa.

Du 13 au 31 août 2017, FMJC a initié une mission d'observation des opérations électorales dans la ville de Kinshasa dénommée « Collectif FMJC ». Il s'agissait en fait d'un total de 31 observateurs dont 20 femmes qui se sont déployés sur trois antennes de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), à savoir N'Djili, Gombe et Limete. A travers 14 communes, l'armée d'observateurs a mené ses investigations dans 92 centres d'inscription de la ville de Kinshasa.

Au terme de la mission d'observation, il ressort que, dans l'ensemble, les opérations d'enrôlement et d'identification des électeurs ont été bien menées dans différents centres d'inscription. Seulement, la prise en compte de la dimension Genre a été faiblement respectée.

À ce sujet du reste, il a été constaté une faible présence des fem-



mes et jeunes femmes commises aux postes de président des centres d'inscription, de celui de préposé polyvalent d'opérateur de saisie et d'agent de sécurité. On a aussi relevé le faible respect de la note circulaire de la CENI n°005 du 30 janvier 2017 portant priorité à l'enrôlement des femmes et jeunes femmes le jour de dimanche. Pourtant, cette note circulaire aurait été un élément majeur d'appui à la promotion de la participation des femmes et jeunes femmes au processus électoral, en tant que potentielles électrices et/ou candidates.

Outre ce tableau reluisant du processus, l'on a noté quelques faiblesses du point de vue de l'administration électorale, de l'inscription des électeurs, du civisme électoral de requérants(es), de la couverture médiatique et celles relatives aux inci-

dents électoraux.

MENACE À LA PARTICIPATION FÉMININE

Il faut aussi relever que, pour la 1^{ère} fois d'après les estimations de la CENI, et ce, en attendant les opérations de nettoyage du fichier électoral, le nombre du couple femme et jeune femme enrôlé dans la ville de Kinshasa est inférieur à celui des hommes, soit 49%.

Ce taux historiquement faible constitue un risque évident de voir décroître la participation féminine aux scrutins à venir.

Par rapport aux lacunes relevées au niveau de l'administration électorale, le Collectif FMJC recommande à la CENI, entre autres, de publier la liste des centres d'inscription opérationnels au risque de faire discréditer le processus ; de rémunérer suffisam-

ment les agents électoraux pour leur permettre de bien mener leur travail ; de planifier rationnellement et rendre disponibles les biens et consommables à utiliser...

Pour ce qui est de la problématique d'inscription des électeurs, la mission recommande de faire respecter scrupuleusement les circulaires de la CENI dont celles sur le Genre ainsi que les heures d'ouverture et de fermeture des centres d'inscription. À la Société civile de sensibiliser davantage la population féminine et celle marginalisée à l'éducation civique et électorale. Aux ONG de multiplier des actions ciblées sur le civisme électoral en faveur des électrices, notamment les femmes et jeunes femmes de toutes catégories sociales ; de vulgariser des textes électoraux dans toutes les langues nationales. Quant aux écueils dans les médias, la mission recommande à la Société civile de sensibiliser les professionnels des médias au droit à la participation citoyenne des femmes et jeunes femmes ainsi que la gouvernance participative, le Genre et l'élection. Au chapitre des incidents électoraux, le Collectif recommande à la CENI de renforcer la sécurité des sites électoraux dans les coins chauds ou insécurisés du pays ; déployer davantage des agents qualifiés et compétents en vue de garantir la sécurité du processus électoral, en tenant surtout compte du personnel féminin.

Cadre macroéconomique : la mise en œuvre de quatre réformes attendue en 2018

Le Système fiscal, le climat des affaires, le code minier et le Partenariat public-privé sont les quatre réformes majeures pour lesquelles la mise en œuvre est attendue en 2018.

Si pour les deux premières, le gouvernement est sensé implémenter les grandes résolutions issues des travaux impliquant toutes les parties prenantes, l'application des deux autres réformes dépend de l'approbation du Parlement et de la promulgation du chef de l'Etat. De ces responsabilités partagées entre l'exécutif et le législatif, le monde des affaires et le peuple congolais attendent des résultats.

Dans son dernier message des vœux à la nation, Joseph Kabila a souligné la nécessité de poursuivre les efforts engagés en 2017 dans le cadre de ces différentes réformes afin, a-t-il insisté, d'atteindre une « croissance plus inclusive qu'au paravent ». Toutefois, a-t-il rassuré, la stabilité de l'économie congolaise demeure au centre de l'action du gouvernement. D'où, l'existence du Comité Mixte et Stratégique chargé de piloter la mise en œuvre des mesures économiques et financières du Gouvernement.

SYSTÈME FISCAL, LA RÉFORME TRAÎNE

En effet, le 13 Septembre 2017, le Forum National sur la Réforme du Système Fiscal s'est clôturé par la formulation de « 13 recommandations phares » devant orienter la nouvelle législation fiscale appelée à modifier l'actuelle jugée « complexe, décourageant et peu efficace » dans la mobilisation de recettes.

Si depuis lors aucun écho n'a été entendu à propos de l'opérationnalisation de ces idées dégagées au terme des débats fondés sur les réalités de l'environnement économique et social du pays, il est plus qu'urgent pour le Comité de Pilotage et Suivi mis en place d'accélérer le processus et surtout de communiquer, à l'attention du peuple, son état d'avancement.

CLIMAT DES AFFAIRES, OÙ EN EST-ON ?

Les principales recommandations pertinentes des travaux de la Conférence sur le Climat des Affaires clôturés le 1er Septembre 2017 à Kinshasa ont été soumises à l'approbation du Gouvernement central pour leur mise en œuvre. 4 mois plus tard,

nombreux sont ces compatriotes qui s'interrogent si ces mesures en attente d'être coulées sous forme des Lois, Décrets, Arrêtés, Circulaires et Instructions sont rangées dans les oubliettes.

La corruption, la concussion, les rétro-commissions, la fraude fiscale et douanière, la perception des taxes et frais d'intervention ou administratifs illégaux sur l'ensemble du pays, ... demeurent des pratiques qui freinent le développement des entreprises productrices des richesses et découragent les potentiels investisseurs. D'où, l'urgence d'instaurer la sécurité juridique et judiciaire et la bonne gouvernance. Cela étant le gage de l'amélioration du climat des affaires en RDC.

Quant au Code Minier Révisé et la Loi sur le Partenariat Public – Privé, ces deux textes sont en phase terminale d'adoption au Parlement. Sauf imprévu, ils pourront être promulgués en ce début d'année pour commencer à produire les effets escomptés.

En effet, le Code Minier Révisé vient renforcer les dispositions liées à la Gestion des titres, le Rôle de l'Etat et des intervenants dans l'administration du Code, la Gestion du domaine



minier, la Responsabilité sociale et environnementale, la Transparence et la Bonne Gouvernance ainsi qu'au Régime fiscal, douanier et de change.

La Loi sur le Partenariat Public-Privé aura l'avantage de réduire sensiblement le recours aux ressources budgétaires de l'Etat pour le financement des infrastructures et des équipements grâce aux fonds provenant du secteur privé.

Une chose est de disposer des Lois, une autre est celle de les appliquer correctement. D'où, l'impérieuse nécessité pour les différentes institutions de l'Etat d'y veiller avec rigueur, sous l'impulsion du Président de la République.

Zoom éco/LP

La Banque mondiale déplore l'absence d'une politique énergétique en RDC

La Banque mondiale déplore l'absence d'une politique énergétique dans le secteur de l'électricité. C'est ce qu'indique un rapport rendu public par cette institution financière internationale. Selon l'Agence congolaise de presse qui relaye cette nouvelle, le rapport dont question s'intitule « *Intégration des scénarios de la revue de la gestion des dépenses publiques et de la responsabilisation financière dans un modèle d'équilibre général calculable* ».

À en croire la Banque mondiale, la majorité de la dépense d'investissement est fait sur les ressources externes. Celle-ci reste insuffisante pour augmenter le taux d'accès des populations à l'électricité. Quant aux coûts d'exploitation et la maintenance, elles dépasseraient les recettes de la Société nationale d'électricité (SNEL). Ce qui, selon le rapport, creuse le déficit alors que le plan d'entreprise 2012-2016 de la SNEL prévoit une flexibilité tarifaire, ainsi qu'un plan d'investissement.

Les Partenariats public-privé (PPP), notamment avec les miniers, posent ainsi la problématique du pouvoir de négociation des tarifs entre ces dernières et la SNEL, entreprise qui, selon le rapport, négocie souvent en position de faiblesse. Le rapport indique que le déficit et la structure tarifaire sont fortement régressifs et



bénéficient surtout aux ménages urbains riches qui ont accès à l'électricité.

Pour les experts de la Banque mondiale, cette faiblesse génère l'inefficacité et l'iniquité au niveau de l'économie et de la société. Les déficits et les pénuries dans le secteur de l'électricité freinent la croissance et excluent certains entrepreneurs potentiels en raison du coût élevé des solutions alternatives. La différence entre l'offre et la demande d'électricité affecte la performance et le rendement des secteurs économiques.

Concernant les ménages, le faible taux d'électricité a des conséquences en termes de bien-être. L'utilisation de l'électricité pour l'éclairage et pour la cuisson reste limitée et abou-

tit à un usage excessif de la biomasse, et les défaillances de la SNEL, nuisent à la prestation de services de santé et d'éducation.

Pour améliorer la qualité et quantité de son service, recommande la Banque mondiale, la SNEL doit résoudre les problèmes liés aux subventions implicites, aux recouvrements et aux charges opérationnelles élevées. Les ressources supplémentaires dégagées permettraient alors de réhabiliter les turbines et avec l'aide du financement externe, d'initier le projet grand Inga. « La meilleure efficacité de la production et la distribution d'électricité s'accompagneront alors d'une plus grande équité et efficiente économique et sociale ».

L'étude de la Banque mondiale

souligne également que « les besoins en électricité sont énormes et l'amélioration de la prestation de service suppose que la réforme tarifaire et les accords de financement soient respectés et exécutés ». L'hypothèse ambitieuse implique, selon ce rapport, un déploiement de la SNEL sur l'ensemble du territoire national et consiste, à installer des unités de production additionnelles y compris dans le cadre d'Inga III.

De plus, l'érection de microcentrales hydroélectriques dans le reste du pays participerait également à l'amélioration de la prestation de service. Enfin, l'implication d'un opérateur externe pourrait aider la SNEL à améliorer sa gestion et ses résultats. La SNEL a déjà réalisé certaines actions d'envergure au de là, de la production, du transport et de la distribution.

Cependant, d'autres problèmes persistent, notamment la stagnation de la puissance installée et la saturation des réseaux. L'assainissement des finances de la SNEL, avec la base d'abonnés actuels exige une tarification rémunératrice et un recouvrement optimal. Pour l'exécution de son plan de développement, la SNEL, devrait compter sur ses fonds propres, les subventions de l'Etat et le financement externe.

ACP/LP

Transport en commun à Kinshasa : le tarif fixé à l'humeur du transporteur

Les transporteurs du secteur privé du transport en commun font la loi à Kinshasa. Le désordre semble bien organisé dans ce secteur. Chaque transporteur fixant le prix de la course comme bon lui semble, à sa convenance et dans l'indifférence totale de l'autorité compétente. Ce qui ne rend pas aisée la mobilité à travers la ville. Aussi se déplacer dans la capitale congolaise relève-t-il d'un parcours du combattant.

OLIVIER DIOSO

Une certaine cacophonie s'observe à Kinshasa autour de la fixation du tarif des courses pour le transport en commun, précisément pour les bus et taxis-bus du secteur privé. Depuis plusieurs mois déjà, les transporteurs narguent l'autorité urbaine qui a fixé le coût de la course à 500 Fc pour des trajets et itinéraires bien déterminés. Or ce n'est plus le cas depuis la légère révision à la hausse du prix du carburant à la pompe. Les passagers sont livrés aux caprices des conducteurs. Cela, selon les heures.

Le matin, entre 7h00' et 12h00', le prix de la course est doublé. Il faut déboursier 1 000 Fc pour atteindre le centre-ville, venant de Mbudi ou de Pompange dans la commune de Mont-Ngafula ou de l'Ozone, de Delvaux ou de l'Université pédagogique nationale (UPN). De midi à 15h00', ces anarchistes reviennent à 500 Fc/la course pour reprendre avec les 1 000

Fc toute la soirée. Sur d'autres lignes, le prix de la course est fixé à 800 Fc. C'est le cas des transporteurs qui exploitent les lignes N'Djili, Lemba ou Matete/centre-ville, par exemple.

Les conducteurs qui ne revoient pas à la hausse usent encore du phénomène « Demi-terrain », qui revient en force. Ils jouent sur la distance et, évidemment, le montant à payer. Ils sectionnent le trajet à parcourir en exigeant les 500 Fc prévus pour une course normale. Et cela cause un désagrément et préjudice ceux qui n'ont pas la bourse garnie.

SILENCE COUPABLE DE L'HÔTEL DE VILLE

Devant le silence de l'autorité urbaine, les conducteurs des bus et taxi-bus privés se payent la tête des clients. Ils s'imposent et fixent les tarifs à leur guise. Alors que la réglementation du prix du transport en commun dans les secteurs tant privé que public relève de sa compétence.

À tout prendre, l'ampleur de la situation exige l'intervention de l'autorité urbaine, l'actuel barème tarifaire ayant été fixé par l'exécutif provincial. La pratique quotidienne du non-respect des prescrits de la réglementation sur la fixation de prix de transport en commun dans la ville de Kinshasa devrait amener l'Hôtel de ville à faire le suivi de l'application des mesures prises en la matière. L'autorité urbaine est appelée à remettre de l'ordre dans ce secteur, indispensable



dans l'organisation des activités des Kinois et Kinois.

Il est clair que le tarif étant fixé par voie réglementaire, celui-ci ne peut faire l'objet de marchandage dans le chef des parties. Et il convient de déplorer les anciennes pratiques décriées dans le chef des « receveurs » de bus qui reviennent. Ils laissent la portière ouverte, s'y accrochent, laissant les passagers à bord en insécurité. En effet, ceux-ci peuvent, dans une certaine mesure, par mégarde ou volontairement s'exposer à un danger potentiel. Cela au vu et au su des agents commis à la réglementation de la circulation routière, se contentant de petits billets de banque qu'on leur glisse sous la main.

LES BUS « ESPRIT DE VIE » EMBRASSENT LE « DEMI-TERRAIN »

L'occasion faisant le larron, les conducteurs de bus communément appelés « Esprit de vie » sont infectés par ces virus de « demi-terrain »

auquel ils se livrent. Cela en changeant carrément d'itinéraires, comme certains qui exploitent la ligne Pompange-Hôtel de ville ou Gambela le font. Surtout le soir en s'arrêtant à Kintambo-Magasins.

Ces bus, acquis par le gouvernement congolais sur fonds propres et vendus à crédit aux transporteurs privés, continuent à percevoir les 500 Fc exigés. À l'instar de l'entreprise Transport au Congo (Transco), ils continuent à ce prix de desservir la population à faible pouvoir d'achat et garantir le fonctionnement d'autres sociétés des transports en commun. Mais cela n'est pas du goût de leurs acquéreurs, pourtant partenaires de l'Etat congolais.

Dans tous les cas, bien que les activités commerciales visent avant tout la maximisation des profits, l'Hôtel de ville devrait tout de même lutter contre les antivaleurs que sont la concurrence déloyale et les tarifs illicites pratiqués par des entrepreneurs véreux.

MSF ouvre un centre anti-choléra à Kinshasa

Kinshasa, la capitale, connaît de graves inondations depuis jeudi 4 janvier 2018 et est confrontée, depuis novembre dernier, à une épidémie de choléra. On y dénombre, à ce jour, 220 cas de choléra dont 23 décès. Pour contenir l'épidémie, Médecins sans frontières (MSF), en collaboration avec le ministère de la Santé publique, construit un Centre de traitement de choléra, au Camp Luka, quartier situé dans la commune de Ngaliema et considéré comme épicerie de cette épidémie.

Malgré le soleil de plomb et les bruits du groupe électrogène, Kévin et ses collègues, logisticiens de Médecins sans frontières, espéraient terminer les travaux hier dimanche 7 janvier 2018.

«On a commencé il y a quatre jours et nous espérons ouvrir le lundi 8 janvier 2018 ou même le dimanche 7 janvier 2018 parce que dans les autres sites, il y a maintenant beaucoup de malades», dit-il.

Dès l'arrivée d'un cas suspect au centre, le circuit du patient a été conçu de façon à permettre une prise en charge médicale rapide et efficace, explique le ministre de la Santé publique, Oly Ilunga.



«S'il est à un stade de déshydratation sévère, il passe en zone C. S'il est dans une zone de déshydratation moins sévère, il est en zone B et puis ensuite, la zone A où se trouvent les personnes qui sont prêtes, en fait, à rentrer chez elles», expli-

que le ministre. Et sur le plan logistique et hygiénique, rien n'est laissé au hasard, assure également Kévin. «Ici il y a deux douches et deux latrines et là, la morgue...».

Malgré toutes ces précautions, un voisin du centre ne cache pas ses

inquiétudes. « C'est inquiétant. Tout le monde peut l'attraper... », s'inquiète-t-il. Kévin comprend ces craintes et espère une meilleure communication pour rassurer les voisins. « Ils ont peur parce que je pense que la compréhension du choléra n'est pas acquise ».

Le ministère de la Santé publique et MSF insistent sur les caractères communautaires de l'approche. Les relais communautaires ont été mis à contribution pour sensibiliser les habitants du quartier.

Interrogé par RFI, le coordonnateur du Programme national d'élimination du choléra, le professeur Didier Bompange Nkoko, a révélé que l'épidémie de choléra qui sévit en République démocratique du Congo est la pire qu'a connu le pays depuis 1994. Déjà 1132 morts depuis le mois de juillet 2017, 24 des 26 provinces touchées, et depuis novembre de la même année, la capitale, Kinshasa, n'est plus épargnée. Sur les 8 millions de dollars américains dont le ministère de la Santé publique dit avoir besoin pour en venir à bout, seul 1 million est pour le moment disponible.

Répression de la marche du 31 décembre 2017 : la VSV dresse un tableau révoltant

En RDC, la culture de la désinformation est érigée en mode de gestion pour tromper l'opinion publique et justifier les violations des droits de l'Homme, la marche des citoyens congolais sans armes a été réprimée sans ménagement, ni une quelconque considération due à leurs rangs respectifs.

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Selon de nombreux témoignages parvenus à la Voix des Sans Voix pour les droits de l'Homme (VSV), le 31 décembre 2017, la plupart des paroisses catholiques ont été investies par des militaires et policiers lourdement armés dès 5h00' du matin pour y empêcher les chrétiens de prier. Ce qui s'est passé dans trente-sept paroisses de la ville de Kinshasa prouve à suffisance que la violence est venue des autorités congolaises à travers le comportement injustifié « des forces de l'ordre ». Voici la situation de chaque paroisse.

Paroisse Marie Auxiliatrice de Masina : vers six heures du matin, monsieur Oscar et une maman non autrement identifié venus pour la messe ont été copieusement passés à tabac par des militaires de la police militaire (PM). Monsieur Oscar porte des égratignures aux bras et d'autres traces de violence subie avant la messe et l'on ignore dans quel état se trouve la maman ayant subi les mêmes sévices corporels. La MONUSCO alertée ne serait arrivée sur le lieu que vers 11heures.

Paroisse St Dominique de Limete : déploiement des militaires et policiers vers 6h00 du matin. Malgré les obstructions, les chrétiens ont eu accès à l'église. Cependant, après la messe, les chrétiens sont invités à aller prier à la grotte avec interdiction de ne pas franchir la barrière érigée par les militaires. Pendant qu'ils priaient à la grotte, ils y sont poursuivis par les militaires qui tirent à bout portant. Trois personnes dont une femme et monsieur Trésor sont atteintes aux jambes, une autre femme est atteinte d'une balle au front et se bat actuellement entre la vie et la mort. Le prêtre, Père Jean Nkongolo de la congrégation des Dominicains est atteint d'une balle en caoutchouc tiré à bout portant et se tord actuellement des douleurs malgré les soins appropriés qu'il reçoit. Dans cette paroisse, les chrétiens affirment avoir aperçu dans l'église des personnes inhabituelles à la messe manifestement des agents des services de sécurité et des militaires déguisés qui ne savent même pas prier. Des bombes à gaz lacrymogènes ont été lancées dans l'enceinte de l'église dans tous les sens.

Paroisse St Alphonse de Matete : encerclement par des militaires et policiers qui larguent des bombes à gaz lacrymogènes dans tous les sens sans tenir compte de la présence des nourrissons, vieillards...

Il a été enregistré des extorsions des biens de valeur tels que des téléphones, sommes importantes d'argent, montres, bagues, colliers, chainettes, etc. suivies d'actes de vandalisme dans certains bureaux de la paroisse. En face

de l'église, deux personnes (hommes) sont tuées à bout portant par des militaires. Les corps ramassés par les chrétiens ont été exposés dans l'enceinte de la paroisse pendant quelques heures avant d'être évacués vers la morgue.

Paroisse St Augustin de Lemba : une fille de 18 ans, Mlle Dorcas Makaya, domiciliée au n°69/82, avenue Epuli, commune Lemba et élève de 6^{ème} des humanités littéraires, complexe scolaire Ste Famille, est atteinte d'une balle tirée à bout portant par un des militaires présents sur les lieux après avoir terrorisé et traumatisé tout le monde. La balle lui a traversé la bouche en broyant sa mâchoire pendant qu'elle rentrait à la maison après avoir acheté du pain au coin de la rue. La messe prévue à 6h00' n'a commencé que vers 8h00'.

Paroisse St Martin de N'Djili : plusieurs personnes arrêtées et conduites au district de la Tshangu de la PNC parmi lesquelles messieurs Jules Pandamadi, Verlin Miezi et Josni Mbenza pendant la marche pacifique.

Paroisse Notre-Dame d'Afrique de Lemba/Foire : tirs nourris des militaires pour empêcher la messe qui a commencé fort en retard.

Paroisse St Benoît de Lemba : tentative d'arrestation du curé de la paroisse empêchée par les chrétiens après des tirs nourris à la paroisse St Augustin où ils se sont rassemblés pour la marche dont le point de chute était Lemba/Foire.

Paroisse Christ Roi de Kasa-Vubu : présence des infiltrés, notamment agents des services de sécurité dans l'église, lancement des bombes à gaz lacrymogènes dans tous les sens et menace contre l'abbé curé pourtant malade et absent de la messe. Déploiement impressionnant des militaires PM présent sur les lieux jusqu'au lundi 1^{er} janvier 2018.

Paroisse St Joseph de Matonge : lancement des bombes à gaz lacrymogènes dans l'enceinte de l'église, plusieurs blessés et arrestations de plusieurs personnes.

Paroisse St Jacques, commune de N'Sele : Déploiement impressionnant de la Garde républicaine et des policiers qui ont empêché certains chrétiens à accéder à l'église. Des policiers se sont permis d'entrer dans l'église pendant la messe traumatisant et intimidant ainsi les fidèles présents.

Paroisse St Matthieu de Mikonga, commune de N'Sele : perturbation de la messe par des policiers et militaires lourdement armés.

Paroisse St Gabriel de Kalamu : tirs nourris des militaires lourdement armés pour disperser les foules qui s'apprêtaient à manifester. Ces militaires ont fait leur « démonstration de force » sur des chrétiens non armés jusqu'au niveau de l'avenue Kikwit semant la panique et mettant tout le monde en

bandade.

Paroisse St Matthias de Makala : menaces des prêtres et surtout de l'abbé curé par des personnes prétendument venus pour marcher.

Paroisse Ste Famille de N'Djili : des tirs nourris des militaires sous le commandement d'un lieutenant-colonel et des policiers. Plusieurs mineurs cachés à la grotte auraient été copieusement passés à tabac par ces militaires.

Paroisse St Barthélemy de Masina : des policiers et militaires ont strictement interdit aux fidèles chrétiens de prier. La messe n'a pas eu lieu.

Paroisse Marie Goretti de Kalamu : des policiers et militaires ont empêché l'organisation de la messe.

Paroisse St Marc de Kimbanseke : interpellation de l'abbé Lambert et un stagiaire, tous deux conduits au quartier I/Eucalyptus avant d'être relâchés quelques heures après.

Paroisse St Paul de Barumbu : le père curé aurait été blessé au front pendant la marche.

Paroisse St Michel de Bandalugwa : l'accès à la paroisse conditionné par la présentation de la carte d'électeur, l'intimidation des prêtres par les militaires de la Garde républicaine, des dizaines de jeunes et passants interpellés et conduits vers une destination inconnue. Lancement des bombes à gaz lacrymogènes dans l'enceinte et dans l'église où il y avait des nourrissons, vieillards, etc. une femme de 52 ans a des maux de tête et a de perturbation de vision jusqu'à présent. Des jeunes garçons copieusement passés à tabac. Des biens de valeur (téléphone, sac, sommes d'argent) extorqués. Il sied de noter que la présence des militaires était encore remarquable non loin de la paroisse jusqu'au 1^{er} janvier 2018.

Paroisse St Charles Lwanga de Bandalungwa : dispersion des chrétiens par des militaires de la Garde républicaine au niveau du rond-point Moulart à l'aide des bombes à gaz lacrymogènes.

Paroisse St Kizito de Kingabwa, commune de Limete : un policier aurait blessé un abbé derrière l'épaule.

Paroisse Cœur Immaculé de Marie dans la commune de Masina : paroisse encadrée par des policiers qui avaient empêché tout accès des fidèles pour la deuxième messe.

Paroisse St Pierre de Kinshasa : au croisement des avenues Kabinda et Kasa-Vubu, les éléments de la police ont lancé des bombes à gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants et tiré des balles en l'air. Une adolescente a essuyé une balle à la jambe. Sur l'avenue Kabambare, les manifestants ont été repoussés par les militaires avec des tirs à balles réelles. Un garçon a été tué et le corps emporté

par des militaires.

Paroisse Sainte Agathe dans la commune de Ngiri-Ngiri : lancement des bombes à gaz lacrymogènes par des militaires de la Garde républicaine. Deux chrétiens et le curé blessés.

Paroisse St PIE X : lancement des bombes à gaz lacrymogènes dans l'enceinte de la paroisse.

Paroisse Saint Antoine de Bumbu : six chrétiens dont le curé ont été interpellés et relâchés quelques heures après.

Paroisse St Rombeaut de Barumbu : menace de mort contre le curé par des policiers qui avaient encadré la paroisse.

Paroisse St Christophe de Ngaliema : les chrétiens dispersés par les policiers à l'aide des bombes à gaz lacrymogènes à la fin de la messe.

Paroisse St Cyprien dans la commune de Ngaliema : les militaires de la Garde républicaine ont lancé des bombes à gaz lacrymogènes dans l'enceinte de la paroisse et ont tiré à balles réelles. Un adolescent a été blessé par balles au niveau du mollet. Plusieurs interpellations ont eu lieu.

Paroisse St Edouard de Ngaliema : accès à l'église conditionnée par la présentation de la carte d'électeur puis lancement des bombes à gaz lacrymogènes par des policiers.

Paroisse St Sacrement dans la commune de Ngaliema : l'accès à l'église conditionné par la présentation de la carte d'électeur avant 6h30'. Après 6h30', interdiction formelle d'accéder à l'église suivie des tirs de bombes à gaz lacrymogènes et des balles réelles en l'air y compris au couvent des prêtres pendant plusieurs heures. Des habits de certains chrétiens lecteurs de la Paroisse ont été déchirés et des effets de valeur (téléphones, montres, sommes d'argent...) ont été extorqués. Des chrétiens copieusement passés à tabac.

Paroisse St Jean-Baptiste de Bumbu : lancement des bombes à gaz lacrymogènes après la messe.

Paroisse St Adrien de Ngaba : la messe a été empêchée par des policiers et militaires des FARDC.

Paroisse Ste Marie Madeleine de Kisenso : dispersion des chrétiens au niveau du district de Matete par des policiers à l'aide des bombes à gaz lacrymogènes.

Paroisse Divin Maître de Masina : dispersion des chrétiens au niveau de l'avenue Matankumu par des policiers à l'aide des bombes à gaz lacrymogènes. Une personne a été interpellée.

Paroisse St Raphaël dans la commune de Limete : dispersion des chrétiens par des militaires de la Garde républicaine. Plusieurs personnes ont été interpellées dont Madame Bambadowa, présidente de l'Union des Patriotes Républicains (UPR). Celle-ci, a cependant été relâchée plus tard la nuit.

Inondations en RDC : le gouvernement décrète un deuil national de deux jours

Les lundi 8 et mardi 9 janvier seront dédiés en mémoire de quarante-quatre personnes décédées à la suite de la pluie torrentielle qui a arrosé la ville de Kinshasa le 4 janvier.

FLORENT N'LUNDA N'SILU

Kinshasa a enregistré plusieurs morts à la suite de la pluie torrentielle survenue dans la nuit de mercredi 3 à jeudi 4 janvier 2018. Jusqu'à vendredi 5 janvier en fin de journée, trente-sept morts ont été annoncés par le ministre provincial en charge des Affaires sociales de Kinshasa, Dominique Weloli. Le chiffre était revu à la hausse le même jour, le soir, avec un ajout de sept morts; ce qui ferait un total de quarante-quatre morts enregistrés après la pluie du 4 janvier et qui serait sans doute un bilan définitif.

Bandalungwa, Selembao, Ngaliema, Barumbu et Limete sont les communes plus touchées par ce drame dû principalement à deux causes : l'écroulement des murs de maisons et clôtures de parcelles, le glissement de terrain. Plusieurs membres d'une même famille ont perdu la vie. Avec la situation économique jugée difficile, les familles éplorées s'arrachaient les cheveux à l'idée qu'elles ne seraient pas en mesure de faire face aux frais d'inhumation jugés exorbitants dans la capitale.

Le gouvernement national, réuni le samedi 6 janvier, a décrété, sur



Les secouristes ont dû créer une ouverture sur la toiture pour tirer les corps sans vie des cinq enfants d'une même famille (Photo Radio Okapi)

instruction du chef de l'Etat, deux jours de deuil national, les lundi 8 et mardi 9 janvier 2018, en mémoire des victimes.

De son côté, le gouvernement provincial de Kinshasa, réuni en urgence vendredi 6 janvier, a annoncé que la présidence de la République a accepté de prendre en charge les frais d'inhumation des quarante-quatre personnes décédées et que les travaux d'urgence, ponts et routes, notamment, seraient financés par le gouvernement central.

A la direction de l'assainissement qui participait à la réunion, il a été demandé d'accélérer l'évacuation des déchets et le curage des caniveaux et

des rivières.

Autre annonce, la démolition, sous peu, des constructions dites « anarchiques » et considérées comme dangereuses. Elles sont nombreuses à Kinshasa. Le gouvernement provincial ne dit pas si les familles qui n'ont souvent d'autres choix que de s'y installer seront relogées, mais rappelle aussi que les constructions sont interdites à moins de 100 mètres du lit des rivières, relève RFI.

Sur une bande passante qui défile sur certaines chaînes de télévision, le secrétariat général à l'Urbanisme et à l'Habitat interpelle la population, lui demandant de s'abstenir de construire anarchiquement « dans des

zones interdites », à savoir les vallées, les terrains accidentés, le long des rivières, les marécages, etc.

« La population doit s'abstenir de construire de façon anarchique. Il y a des zones qui sont frappées par l'interdiction de construire, comme des vallées, des marécages, des terrains accidentés et ou le long des cours d'eaux », a affirmé le directeur chef de service juridique au secrétariat général de l'Urbanisme et de l'Habitat, Alexis Mbikayi, rapporte Radio Okapi.

Il déplore le fait que les gens construisent dans la ville de Kinshasa ou dans d'autres villes du territoire national « n'importe comment, sans respect des normes », poursuit la radio onusienne.

Selon lui, cette situation est la conséquence logique des constructions anarchiques à Kinshasa et en provinces.

Alexis Mbikayi invite aussi l'Etat congolais à construire des logements sociaux pour les populations démunies afin d'éviter une telle catastrophe.

« L'Etat doit construire des maisons à caractère social et les mettre à la disposition de la population la plus démunie. L'Etat doit aussi être rigoureux en frappant les arrêtés [ministériels autorisant des constructions dans des zones interdites] », a conseillé le directeur chef de service juridique au secrétariat général de l'Urbanisme et Habitat.

Tanganyika : des détenus privés de nourriture parfois durant 14 jours à Manono

Plusieurs détenus de la prison centrale de Manono, dans la province du Tanganyika, souffrent de malnutrition, renseigne l'édition en ligne de Radio Okapi.

Lors d'une visite de routine de la police de la Mission de l'Onu pour la stabilisation du Congo (Monusco) effectuée à la fin de l'année 2017, la plupart des détenus ont affirmé passer plusieurs jours affamés et dormir dans des conditions déplorables.

« Il y a certains qui passent la nuit à même le sol, d'autres sur les morceaux des nattes. Ce sont, pour la plupart des Twa qui sont venus du côté de Kalamata. Nous leur avons demandé comment ils mangent ? Ils nous ont dit qu'ils totalisent parfois 10 à 14 jours sans manger », a rapporté à Radio Okapi le président du Réseau des jeunes de Manono (REJEMA), Dieu-Merci Kabila, qui faisait partie de la délégation de la Monusco qui a rendu visite aux prisonniers.

Trois des cinquante-sept prévenus de ce centre pénitentiaire ont été évacués récemment à l'hôpital général de Manono « pour malnutrition avancée », a indiqué M. Kabila, citant des sources hospitalières.



La prison centrale de Manono (Radio Okapi/Ph)

Dans son rapport publié au terme de cette visite, la police de la Monusco a évoqué des conditions de détention déplorables dans la prison centrale de Manono, signalant le décès d'un détenu dans sa cellule avant la fin de l'année, à la suite de la malnutrition.

FAUSSES ALLÉGATIONS

Pour sa part, l'administrateur du territoire de Manono qualifie de « fausses », les allégations des détenus aux enquêteurs de la Monusco. Il reconnaît, cependant, une faiblesse dans

la gestion de dossiers des détenus qui, selon lui, fait que plusieurs prisonniers restent longtemps en détention sans être jugés.

Il recommande aux responsables de la prison centrale de Manono de « transmettre certains dossiers qui traînent à Kalemie » pour rendre justice aux prévenus dans un meilleur délai.

Une situation qui ne date pas d'hier dans cette province de Tanganyika. Déjà en 2016, les 622 pensionnaires de la prison centrale de

Kalemie ont manqué de nourriture. La direction de la prison avait décrit une situation préoccupante, indiquant avoir reçu les vivres pour la dernière fois en juin de la même année.

Cette maison carcérale, conçue pour 250 prisonniers, a récemment reçu 23 nouveaux prisonniers ajoutés aux 622 pensionnaires. Elle reçoit régulièrement des prévenus venant de Kabalo, Kongolo, Manono, Moba et Nyunzu dont les dossiers sont traités au Parquet de grande instance de Kalemie. Sans donner plus de détails, les autorités provinciales ont promis des solutions urgentes à ce problème de surpopulation carcérale.

À noter que la Monusco, qui a maintes fois déploré les conditions de détention des personnes à Manono, indique avoir déclenché le processus de construction d'une nouvelle prison. Cela en partenariat avec le gouvernement provincial du Katanga et le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Pour rappel, l'actuelle prison de Manono est un vieux garage abandonné.

Augustin Kikukama : « Le peuple veut saluer l'émergence d'une nouvelle force politique génératrice d'espoir »

Président du Mouvement du 17 Mai, Augustin Kikukama, estime que son parti est resté en marge de la gestion de Joseph Kabila depuis 2006 jusqu'à ce jour. Au regard de la situation qui prévaut au pays, il s'attend à constater la volonté de la population à sanctionner. Ci-dessous l'interview.

PROPOS RECUEILLIS PAR MÉDARD MUYAYA

ner la parole à la population.

Est-ce que le M17 a déjà identifié les experts outillés en la programmation de la machine à voter ? Quel serait le coût pour engager ces cabinets ?

En République démocratique du Congo, d'aucuns savent que ce sont les responsables des partis politiques qui engagent des moyens financiers pour faire actionner ou fonctionner leurs partis. Nous l'avons fait en 2006 et en 2011. En 2006, tout le monde sait que nous étions victimes d'une fraude électorale qui était patente. Saisie, c'est pour la première fois que l'Union africaine puisse condamner un Etat membre à cause des bévues électorales commises.

Oui, nous avons identifié les groupes d'experts. J'ai cité deux pays notamment les Etats-Unis et la France. Le problème des prix dépend d'abord du travail qui sera fait et de la durée des opérations. Parce que la facturation dépend des services rendus et du temps que cela peut prendre. Donc, si nous pouvons avoir les moyens de payer ces experts, selon l'idée avancée, nous devons en être conscients. Car, nous avons cette indépendance d'esprit et d'action. J'ai toujours dit que nous n'avons pas de problèmes particuliers avec le président de la République. Nous avons tout au début de son pouvoir ne pas être d'accord avec la ligne politique qu'il avait choisie.

Pourquoi le M17 n'a pas voulu accompagner Joseph Kabila durant ses deux mandats ?

Après notre constat, nous avons estimé que c'est lui le chef de l'administration, il nous appartenait au M17 de nous mettre en marge de cette gestion-là. Je l'ai toujours dit depuis 2001 jusqu'à ce jour, nous sommes en dehors des institutions mais le parti fonctionne.

Donc, soyez rassurés que nous prenons des contacts utiles. Il s'agit de savoir si le travail sera fait seulement à Kinshasa ou en Corée du Sud. Etant donné que le matériel vient de là, la technologie aussi est de là, les experts sont des Sud-Coréens. Et donc, nous pensons que maintenant que la loi est devenue officielle, nous allons essayer de comprendre avec certaines maisons ce que ça peut nous coûter et pendant combien de temps. Faudra-t-il encore chercher à savoir s'il nous faudra des experts au niveau de la maison-mère, ici à Kinshasa et en provinces. Car, tout est fonction de la programmation. Mais, si nous donnons encore des prétextes qu'on conteste la machine à voter, c'est vouloir tirer le processus en longueur. Il n'y a que la Cour constitutionnelle qui peut constater que la machine à voter viole la souveraineté du pays. Mais, cette cour ne peut pas le faire ou ne veut pas le faire. Il faut alors aller dans ce sens de don-

Quelle est votre perception concernant les opérations d'enrôlement ?

Lors de ma dernière intervention sur le plateau d'une des télévisions de la place, j'ai dit qu'il était temps de constater la volonté de la population à sanctionner. Considérant l'enrôlement tel qu'il s'est déroulé, il s'est avéré qu'aucune organisation politique n'était capable d'interdire ses militants à s'enrôler. Même alors, ils ne pouvaient pas être suivis pour autant que le peuple vit dans la misère. Par conséquent, le peuple veut saluer l'émergence d'une nouvelle force politique qui va générer cet espoir.

Il y a dix ans, au moment des fêtes de fin d'année, on le sentait. Mais, aujourd'hui, même dans beaucoup de grandes sociétés, des vivres qu'on distribuait ont sensiblement diminué. A ce jour, les gens sont incapables d'agir. Il ne faut pas s'en faire à propos du budget. Nous irons jusqu'au bout comme à l'époque quand je saisisais la commission des droits de l'Homme. Personne ne croyait que je prenais une décision. Mais je l'ai obtenu malgré le temps que cela ait pu prendre. Mais j'ai eu une décision qui condamnait l'Etat congolais, qui reconnaissait qu'il y avait fraude.

De la même manière ici, nous allons nous battre pour que les cabinets que nous allons mobiliser aient accès à ce serveur-là. C'est une mobilisation de l'opinion. Si on veut de la machine à voter, il faut ouvrir ce serveur à d'autres experts mobilisés par d'autres partis politiques, y compris l'Eglise catholique, l'Eglise protestante, toute ONG capable de mobiliser les experts pour la vérification dudit serveur.

En 2006, le président Kabila a été voté à plus de 90% à l'Est du pays. En 2011, on connaît les résultats. Aux scrutins prochains, je ne sais pas quel est le fait qui peut renverser la tendance au profit du PPRD.

En 2006, la Majorité présidentielle avait pris des centaines de députés. En 2011, vous savez ce qui est arrivé. Et je ne vois pas une province qui pourra constituer leur fief électoral. Et pourtant, on ne gagne pas les élections sans fief électoral. Pour que le PPRD atteigne le nouveau seuil électoral, ça sera difficile. Je ne vois pas dans quelle province le PPRD peut prétendre avoir 1% des votants, si nous allons à des élections véritablement transparentes. Dès lors, cette machine qu'on croit salvatrice ne le sera pas.

L'unité de la machine à voter coûterait 1 500 dollars américains, selon le budget de la CENI. Il en faudra, pour l'ensemble du territoire national, 105 000 exemplaires. Ce qui ramènerait l'enveloppe à 157 000 000 USD. Comment le M17 réagit ?

Prenant en compte cette préocupa-



tion concernant le prix par unité, je ne peux pas commencer à commenter les prix des machines. C'est l'Etat congolais lui-même. Il dit qu'il n'a pas de moyens, il recourt à ces machines-là. On a dit que c'était un marché public et qu'on avait lancé un appel d'offres. Quels sont les moyens de sélection ? Je ne sais pas. Quelles sont les firmes appelées à concourir ? Difficile à dire. Donc, je constate comme tout le monde qu'ils ont l'argent et on va aller aux élections. Il va de soi aussi qu'ils aient l'argent pour payer le personnel de la CENI. Parce qu'il y a peu, j'ai appris qu'il y a eu des grèves à la centrale électorale à cause des arriérés.

A vous entendre parler, les Congolais ont du mal à vous situer. Quelle est votre casquette ?

Le M17 a été le premier parti politique à créer ce qu'on appelle la force des centristes. Nous sommes contents aujourd'hui que certaines formations politiques de la Majorité passent pour des centristes. Nous n'avons jamais dit que nous avons le monopole du centrisme. Donc, nous n'avons jamais participé à des dialogues qui ont été organisés ici parce que nous ne nous identifions pas ni à la Majorité, ni à l'opposition plurielle. Ça fait des années qu'on est toujours là. Je crois que je me suis déjà prononcé ici en disant que je suis moi-même catholique, je prie à l'église Fatima et j'ai eu à m'entretenir avec le curé de ma paroisse avant l'Accord du 31 décembre 2016.

La marche des chrétiens a été réprimée dans le sang par la force publique. Quelle est votre lecture des faits ?

Vos confrères qui me suivent savent que j'avais dit que ça sera pour la énième fois que l'Eglise catholique venait de mener des réformes dans notre pays et ça toujours échoué. Et je l'ai dit avant la signature de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Et je me suis référé à la Conférence nationale souveraine. Nous avons déploré la

manière dont la plus grande commission avait été gérée à l'époque sous la présidence du Cardinal Monsengwo, à l'époque archevêque de Kisangani. Cela nous a poussé à aller à Boston avec certains compatriotes, convaincre l'administration Clinton en lui disant qu'il n'y aura pas de changement au Zaïre (RDC) sans recourir aux méthodes muléistes. Nous avons été écoutés et vous avez vu les résultats.

D'après vous, les marches pacifiques ne peuvent rien apporter au pays ?

Au M17, nous savions que la marche ne nous amènera pas aux résultats voulus par notre population. De ce fait, n'essayons pas de donner l'espoir pour rien. Ce n'est pas le 31 décembre qui allait faire partir Kabila. A moins qu'il y ait une partie de l'armée qui fasse défection. Mais, renseignements pris, je n'ai pas vu une partie de l'armée rangée derrière la population. Donc, les résultats ne devraient pas être très bons et pour la population et pour le pays. Et je crois qu'on ne peut pas décréter le changement tel qu'on le constate.

De toutes les manières, les insurrections populaires ne se programment pas comme on le pense. Elles se préparent et le pouvoir le constate le jour où ça se déclenche. En ce moment-là, on trouvera qu'une importante partie de l'armée s'est rangée derrière la population.

Maintenant que l'Eglise ait appelé les gens à descendre dans la rue, c'est un moyen de pression que nous ne pouvons pas décourager mais ce n'est pas une initiative qui peut arriver aux résultats tels que voulus par la population.

En réaliste, nous avons dit à nos membres d'ici que ceux qui veulent participer à cette marche, ils peuvent y participer en tant que congolais, chrétiens catholiques. Mais l'élément le plus important est déjà là. Et pourtant, ce qu'on devait faire, c'était d'organiser cette marche avant la publication de la loi électorale.

L'Afrique centrale est dans une situation économique et financière «favorable»

La situation économique et financière «demeure défavorable» dans la sous-région, avec «une croissance nulle» découlant de la contraction du secteur pétrolier, selon une note publiée vendredi par le Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC).

Au lendemain de sa session ordinaire, tenue le 22 décembre à Yaoundé, elle constate que la région, en 2017, a enregistré un taux d'inflation de 0,6% ainsi qu'une amélioration des soldes budgétaires et extérieurs, le taux de couverture extérieure de la monnaie devant s'établir à 58,8% en fin d'exercice.

Le Comité, se félicitant des mesures prises et des progrès significatifs réalisés, tant par les Etats membres, les institutions communautaires que par les partenaires techniques et financiers, a salué le redressement progressif des agrégats macroéconomiques de la sous-région, avec des perspectives d'une reprise de la croissance envisagée en 2,8% en 2018.

Il relève aussi, pour s'en féliciter, l'entrée effective en programme avec le Fonds monétaire international (FMI) de 4 pays (Cameroun, Gabon, République centrafricaine et Tchad), et les avancées des négociations pour l'entrée en programme du Congo-Brazzaville et de la République centrafricaine.

En dépit de l'impact sur les comptes publics des ajustements budgétaires réalisés, le Comité ministériel



de l'UMAC a recommandé la mise en œuvre concomitante des actions de relance économique durable, pour une croissance forte et inclusive sur la base d'une économie davantage diversifiée, tirée principalement par le secteur privé.

Au plan monétaire, il s'est félicité des résultats obtenus sur la base des mesures prises pour la stabilisation suivie d'un redressement des ré-

serve de change de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), prévoyant un taux de couverture de la monnaie de l'ordre de 65% en 2018 contre 58,8% un an auparavant.

Il y a de cela deux semaines, le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) avait qualifié de «difficile» la situation économique sous-

régionale, en dépit d'une fragile amorce des équilibres macroéconomiques, en rapport avec des programmes triennaux appuyés par la facilité élargie de crédit (FEC) déjà conclus avec le FMI.

Relevant «une croissance en termes réels nulle en 2017, après -0,2% en 2016», il signalait également un taux d'inflation attendu de +0,6% au terme de 2017, un déficit du solde budgétaire, base engagements, hors dons, de l'ordre de 3,1% du produit intérieur brut (PIB), avec toutefois une amélioration des comptes extérieurs, le déficit du compte courant revenant à 6,2% du PIB.

Analysant les perspectives macroéconomiques sous-régionales, ainsi que les différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière au sein de la CEMAC, le CPM de la BEAC a décidé de maintenir inchangés le taux d'intérêt des appels d'offres, celui de pénalité aux banques et Trésors publics, les taux d'intérêts sur les placements des banques, les coefficients et le taux de rémunération des réserves obligatoires.

S'agissant du nouveau dispositif d'apport de liquidité d'urgence aux établissements de crédit sous-régionaux, le CPM a également adopté une décision portant sur le cadre général dudit dispositif afin de permettre aux établissements jugés «solvables» de faire face aux tensions temporaires de liquidité pouvant affecter la stabilité financière.

AFP

Acculé par la pénurie de devises, l'Angola révisé son régime de change

Le nouveau président angolais Joao Lourenco semble décidé à rompre avec la vision économique de son prédécesseur, Eduardo dos Santos. Après avoir mené une «purge» contre les proches de son prédécesseur dans les entreprises publiques et les organes de décision économique, le nouveau président s'attaque au régime de change qu'il compte détacher du dollar avant la fin de ce trimestre.

Pris à la gorge par une pénurie de devises, l'Angola se prépare à abattre le rattachement de la monnaie nationale (kwanza) au dollar avant la fin de ce trimestre. Annoncée par Jose de Lima Massano, gouverneur du Banco Nacional de Angola, cette mesure devrait s'accompagner par la mise en place d'une «bande» dans laquelle la monnaie sera échangée.

40% DE LA VALEUR DU KWANZA PERDUS DEPUIS 2014

Le taux de change sera ainsi déterminé lors des enchères en devises organisées par la Banque centrale avec des prêteurs, a précisé le régu-

lateur dans un communiqué. «*Nous avons un taux de change qui ne reflète pas la réalité. La possibilité d'une dépréciation de la monnaie est envisageable*», a alerté le gouverneur de la Banque centrale. Cette décision s'inscrit dans la feuille de route dressée par le président Joao Lourenco qui donne la part belle aux réformes visant à soutenir la croissance du deuxième exportateur de pétrole du Continent. Le successeur de Jose Eduardo dos Santos doit remettre en marche une économie angolaise sérieusement affectée par la baisse des prix du pétrole brut de 2014, alors que ses réserves de changes avaient déjà entamé leur chute depuis 2010. Cette réforme du régime de change vise justement à remettre à flot les réserves de devises. La Banque centrale définira ainsi des limites de taux de change minimum et maximum, ce qui lui permettrait de gérer le marché des devises tout en garantissant la viabilité des comptes extérieurs et la stabilité des prix.

Luanda a pour rappel vu sa

monnaie perdre plus de 40% de sa valeur depuis le crash des prix de pétrole. Il n'empêche que le kwanza resterait encore surévalué, selon les analystes de *Bloomberg*. La monnaie a atteint en avril 2016 la barre des 166 kwanzas pour un dollar sur le marché officiel, contre 430 pour un dollar sur le marché noir, ce qui avait entraîné une campagne de répression des autorités contre les commerçants de devises opérant sur le marché noir.

LE RECOURS AUX OBLIGATIONS, ÉGALEMENT ENVISAGEABLE

Les réserves de change étaient de 14,2 milliards de dollars en novembre dernier, contre 15,4 milliards en octobre, ou encore contre 20 milliards au début 2017, selon la Banque centrale. Cette situation a débouché sur une pénurie de dollars qui a notamment impacté des centaines d'entreprises qui emploient des travailleurs étrangers et se fournissent à l'international. En réaction, l'Angola a imposé des limites de transfert de devi-

ses à l'étranger pour endiguer les sorties de capitaux.

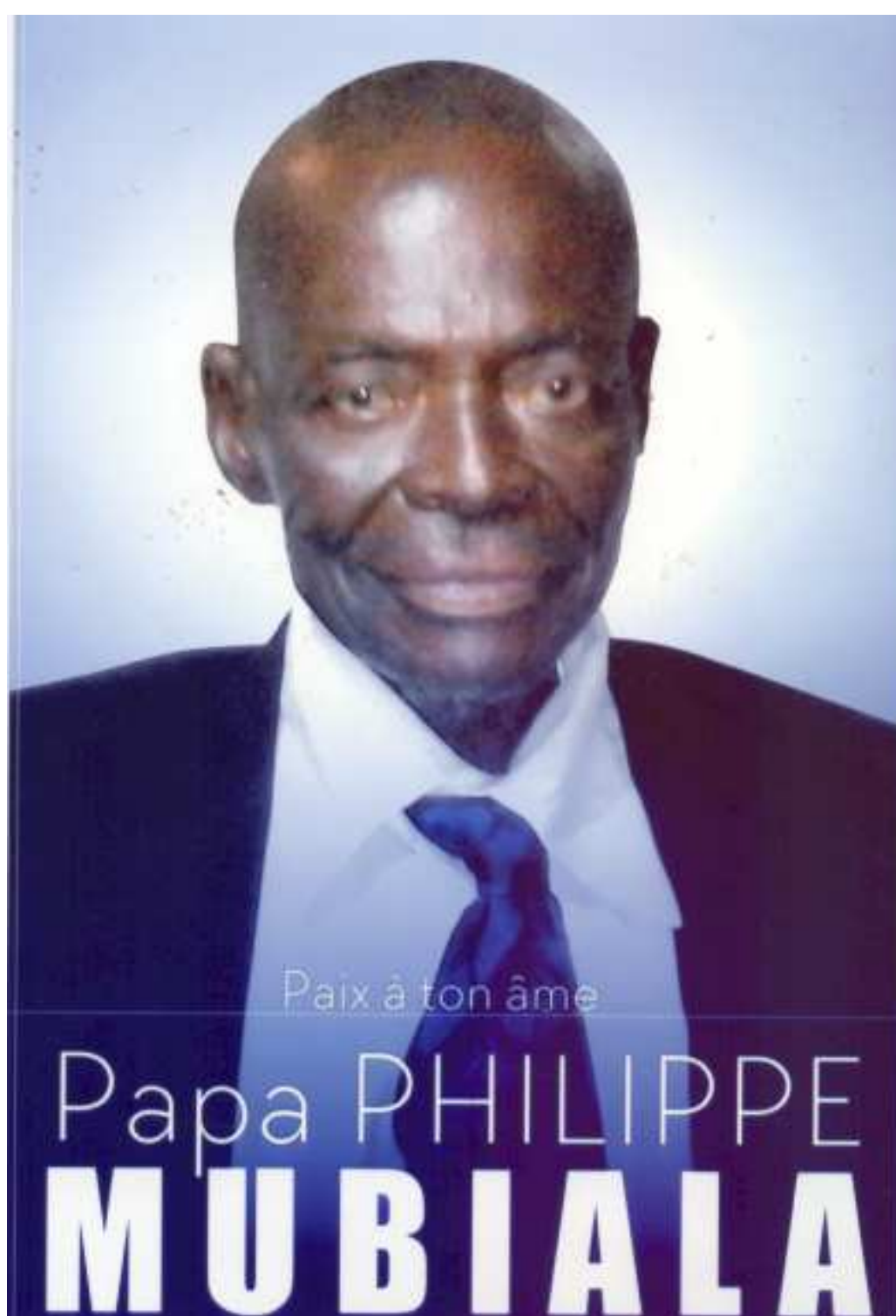
L'Angola cherchera prochainement à renégocier sa dette de manière à alléger son poids sur les finances publiques. Le ministre des Finances, Archer Manguerra, a fait savoir qu'il serait prêt à émettre plus de titres de dette, «*si le besoin s'en fait sentir*». Le gouvernement précédent avait déjà entamé des négociations avec les banques en août dernier pour lever 2 milliards de dollars en obligations. «*Nous développons des efforts pour renégocier notre dette avec nos principaux partenaires en 2018. La dette extérieure du pays est de 38 milliards de dollars et la renégociation des échéances et des taux d'intérêt du passif est une priorité*», a expliqué le ministre des Finances en marge de l'annonce du changement de régime de change. La majeure partie de la dette extérieure de l'Angola prend la forme de prêts bilatéraux accordés par des pays comme la Chine plutôt que par des euro-obligations.

LA TRIBUNE AFRIQUE

COMMUNIQUE NÉCROLOGIQUE

Maman Jeanne NTONGI, les enfants MUBIALA, les familles MUYAKA, KIMBANDA, MALIPAPA et toute la grande famille SENG de Dwe, ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur mari, père et oncle

MUBIALA Philippe à l'aube de ses 90 ans.



Ce communiqué s'adresse particulièrement aux ressortissants de Bulungu et des villages Dwe, Mobini, Yaya Mukala, Eto, Nkuebe, etc., dans la province du Kwilu. Le programme des obsèques se présente comme suit :

* **Vendredi 12 janvier 2018 à 12 heures : levée du corps de la morgue de la Clinique Kinoise et exposition au pavillon 13 de la FIKIN**

* **Samedi 13 janvier 2018 : Mise en terre au cimetière Nécropole entre Terre et Ciel.**

Ce communiqué tient lieu de faire-part.



DEVENEZ INGÉNIEUR(E)

en vous formant dans un **centre d'excellence** au coeur de l'Afrique.



- EAU ET ASSAINISSEMENT
- GENIE ELECTRIQUE ET ENERGETIQUE
- GENIE CIVIL ET HYDRAULIQUE
- ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE
- MANAGEMENT ET ENTREPRENEURIAT

Des **formations diplômantes** de niveau Bachelor - Ingénieur/Master - Doctorat
2 rentrées académiques par an : Septembre et janvier
 Des diplômes **accrédités** en Afrique et à l'International

2iE vous offre des rentrées en janvier et en septembre.

Les inscriptions pour la rentrée de **janvier 2018** se poursuivent. Inscrivez-vous avant le **31 janvier 2018** pour la rentrée de janvier sur www.2ie-edu.org

Inscrivez-vous en ligne
www.2ie-edu.org

Contacts : 2ie@2ie-edu.org - Tél. : (+226) 25 49 28 00
 Ouagadougou - Burkina Faso

Diplômes d'Ingénieur 2iE



2iE est labellisé Centre d'Excellence de :



ISO 9001
 AFNOR CERTIFIED
 ISO 9001:2008
 par Veritas Bureau Certification
 N° 010 000 0001 / 2008
 Direction, Planification et Réalisation des Offres de formation

République Démocratique du Congo
 MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIC



Kinshasa, le 05 janv 2018

COMMUNIQUE RELATIF A L'IDENTIFICATION DES CADRES ET AGENTS ELIGIBLES A LA RETRAITE DU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Le Ministère de la Fonction Publique informe les agents de l'Administration de la Santé (Services centraux et Division Urbaine de Kinshasa) que l'opération d'identification de ceux qui sont éligibles à la retraite se clôture le 12 janvier 2018.

Les agents non encore recensés sont priés de se présenter au Secrétariat Général à la Santé munis de leurs dossiers administratifs jusqu'au 12 janvier 2018 pour leur identification. Dépassé ce délai, ils seront considérés comme des fictifs.

Fait à Kinshasa, le 05 janvier 2018

Me Emery-Patrice MANDU



Linafoot : V. Club leader de la mi-saison dans la zone Ouest

La première place de la phase aller de la 23^{ème} Linafoot, zone de développement Ouest est occupée par l'AS V. Club avec 24 points. Elle est talonnée par DCMP qui en compte 23.

ARMEL LANGANDA

L'AS V. Club boucle triomphalement sa manche aller de la 23^{ème} édition de la Ligue nationale de football (Linafoot). Sa victoire face à l'AC Rangers (2-0), en match de la 9^{ème} journée du samedi 6 janvier 2018, a permis aux Dauphins noirs de terminer avec 24 points. Elle termine ainsi en première position dans la zone de développement Ouest.

Au terme d'un match plaisant, surtout en première période, l'AS V. Club qui s'est mise en difficulté avant de débloquer la situation, a fait la différence en seconde période. Nelson Munganga a ouvert la marque à la 50^{ème} minute et Bompunga a corsé l'addition à la 55^{ème} minute.

A l'issue de cette manche aller,



V. Club possède la meilleure attaque avec 13 buts marqués et la meilleure défense avec un seul but encaissé lors de la deuxième journée face au Daring Club Motema Pembe. Après neuf matches joués, V. Club n'a perdu qu'un seul match contre DCMP (1-0).

Le Daring Club Motema Pembe a clôturé sa manche aller à la deuxième marche avec 23 points. Lors de la 9^{ème} et dernière journée, les Immaculés s'étaient imposés sur le score de 2-0 face à la formation de

MK. Les deux buts imaniens ont été marqués par Tshibamba à la 55^{ème} et Kazadi à la 85^{ème} minute.

Le team vert, blanc et rouge avait pourtant bien démarré sa saison avec un enchaînement des victoires. L'équipe de l'entraîneur Otis Ngoma a enchaîné par la suite une série de contreperformances à partir du match contre le FC Renaissance du Congo.

MORGUEI BOUCLE LA SAISON

En l'absence d'Otis Ngoma, parti

en Europe pour la défense d'un mémoire de Licence UEFA, l'équipe était sous la supervision de François Morguei. DCMP a plutôt mieux bouclé sa mi-saison avec une prestation qui a obligé les supporters à réitérer une fois de plus leur confiance aux joueurs pour la suite de la compétition.

La troisième place de la zone de développement Ouest reste dominée par l'Académie Club Rangers. Une équipe qui n'a cessé de prouver de quoi elle est capable depuis le début du championnat.

La manche retour ne s'annonce pas du tout facile, surtout pour les clubs qui se retrouvent en bas de classement. Il faudrait s'attendre à des chocs extrêmement alléchants comme V. Club – DCMP, FC Renaissance – DCMP, etc. Le comité de gestion de la Linafoot devra communiquer, à la fin de la semaine qui commence, le calendrier de la manche retour de la phase des poules du championnat national, division I.

Le Maroc accueille le CHAN 2018 du 13 janvier au 4 février

LE POTENTIEL

La 5^{ème} édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) est le premier grand événement sportif de l'année 2018. La compétition se disputera au Maroc du 13 janvier au

4 février 2018. La Confédération africaine de football (CAF) a déjà dévoilé le programme complet de tous les matches.

Au total, 16 nations africaines s'affronteront dans les stades de Casablanca, Marrakech, Tanger et Aga-

dir, pour tenter de remporter le titre. La République démocratique du Congo, détentrice du titre brillera par son absence. C'est le Congo-Brazzaville qui a éliminé la RDC lors de la double confrontation.

Robert Kidiaba, invité d'honneur de la CAF au CHAN

Du 13 janvier au 4 février au Maroc, des invités prestigieux dont plusieurs légendes du football africain ont été conviés au Championnat d'Afrique des Nations. Parmi ces hôtes prestigieux de la CAF, attendus à Casablanca dès le 11 janvier, on note la présence de Robert Kidiaba, le très célèbre gardien du TP Mazembe.

Le Championnat d'Afrique de Nations (CHAN) prévu au Maroc du 13 janvier au 4 février 2018, accueillera du beau monde. En plus d'être la vitrine de meilleurs joueurs évoluant dans différents championnats nationaux, l'événement accueillera des convives prestigieux dont plusieurs anciens joueurs et légende du football continental.

La CAF a ainsi invité Robert Kidiaba, vainqueur de la compétition en 2009 avec les Léopards de la RDC. Devenu entraîneur des gardiens dans le staff de Pamphile Mihayo, l'ancien international congolais continue à inspirer les générations.

Nostalgiques des arrêts de Robert Kidiaba, de sa coiffure et de sa fameuse danse de célébration où il sautille sur ses fesses, les nombreux spectateurs qui viendront vivre, de l'intérieur, le CHAN dans les stades marocains, sauront à coup sûr témoigner leur admiration à King Robert.

En l'invitant officiellement pour toute la durée du CHAN, la CAF honore un ancien gardien de but qui a largement contribué à la popularité du football africain.

Le programme de la phase des poules

Groupe A (Complexe Mohammed V- Casablanca)

13 janvier 2018 (match d'ouverture)

19h30 : Maroc – Mauritanie

14 janvier 2018

14h30 : Guinée – Soudan

Groupe B (Grand stade de Marrakech)

14 janvier 16h30

Côte d'Ivoire – Namibie.

19h30 : Zambie – Ouganda.

Groupe C (Grand Stade de Tanger)

15 janvier 2018

16h30 : Libye – Guinée équatoriale.

19h30 : Nigeria – Rwanda.

Groupe D (Grand stade d'Agadir)

16 janvier 2018

16h30 : Angola – Burkina Faso. 19h30: Cameroun – Congo.

Groupe A (Complexe Mohammed V- Casablanca)

17 Janvier 2018

16h30 : Maroc – Guinée.

19h30 : Soudan – Mauritanie.

Groupe B (Grand stade de Marrakech)

18 janvier 2018

16h30 : Côte d'Ivoire – Zambie.

19h30 : Ouganda – Namibie.

Groupe C (Grand Stade de Tanger)

19 janvier 2018

16h30 : Libye – Nigeria.

19h30 : Rwanda – Guinée équatoriale.

Groupe D (Grand stade d'Agadir)

20 janvier 2018

16h30 : Angola – Cameroun.

19h30: Congo – Burkina Faso.

Groupe A

21 janvier 2018

19h00 : Soudan – Maroc (Complexe Mohammed V- Casablanca).

Mauritanie – Guinée (Grand stade Marrakech).

Groupe B

22 janvier 2018

19h00 : Namibie – Zambie (Complexe Mohammed V- Casablanca).

Ouganda – Côte d'Ivoire (Grand stade Marrakech).

Groupe C

23 janvier 2018

19h00 : Guinée équatoriale – Nigeria (Grand stade d'Agadir).

Rwanda – Libye (Grand stade de Tanger).

Groupe D

24 janvier 2018

19h00 : Congo – Angola (Grand stade d'Agadir).

Burkina Faso – Cameroun (Grand stade de Tanger).

LePotentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR
 Modeste Mutinga Mutuishayi
 le 12 octobre 1982
 Autorisation n° 04/00015/DI/82
 Siège social :
 873, av. du Bas-Congo
 Kinshasa-Gombe
 B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
 E-mail :
 lepotentiel@yahoo.com
 www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ
 Willy Kabwe
 099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE
 Ben-Clet Kankonde Dambu
 081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION
 Faustin Kuediasala
 081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF
 Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
 Pitshou Mulumba 081 476 61 56

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION
 Richard Ngapi 081 685 05 14
 St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56
 Médard Muyaya 081 069 11 22
 Ludi Cardoso 081 302 64 40
 Herve Ntumba 0823538803

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03
 Véron Kongo 099 852 69 77
 Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
 Florent N'Lunda 081 493 78 50
 Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
 Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
 Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72

Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
 Groupe de presse MEDIA 7



Festival Amani 2018 : les artistes locaux à l'honneur à Goma

Annoncé pour les 9, 10 et 11 février, le plus grand festival international de musique et de danse pour la paix en Afrique centrale se propose d'honorer les artistes en herbe locaux.

BIENVENU IPAN

La cinquième édition du festival international de musique et de danse Amani s'organise pour les 9, 10 et 11 février 2018 à Goma. Ce festival pour la paix dans la région des Grands Lacs met cette année encore les artistes de la ville à l'honneur. Ce, dans l'objectif notamment de montrer au monde que Goma et la région des Grands Lacs ne sont pas que de terres de massacres, viols et pillages. Pour ce faire, des jeunes et des artistes talentueux s'engagent au quotidien pour un présent et un futur radieux et le festival les y aide.

« Je suis très content d'être honoré. Je me prépare pour une prestation unique au Festival Amani en février », a dit le jeune rappeur Young B. La promotion des artistes locaux fait partie des objectifs du Festival Amani. Ces artistes seront accompagnés et promus auprès du public de la ville mais également au-delà. Ainsi, depuis septem-



bre 2017, le Foyer culturel de Goma organise les « Sanaa Weekends », sous forme de concours de chant et de danse pour dénicher de nouveaux talents de la ville.

« Les Sanaa Weekends Amani participent à la réalisation des objectifs du festival en mettant en valeur les talents locaux à travers toute une série de prestations et cela devant un public actif d'environ 4000 personnes ! », explique Jean-Claude Wenga, un des organisateurs.

Cette année, quarante-huit jeunes musiciens ont

participé pendant 3 mois aux compétitions pour prêter à la cinquième édition du Festival Amani. Cinq lauréats ont été choisis sur base des acclamations du public lors des Sanaa weekends, des votes sur les réseaux sociaux ainsi que du jugement d'un jury artistique. Il s'agit d'Ira Irène, Kerim, Anderson Mukwe, Dj Couleur et Young B.

À leur tour, répartis en catégories de genre -traditionnelle, créative et hip-hop-, 5 groupes de danse ont été sélectionnés, à savoir les Invisibles, Jazz music,

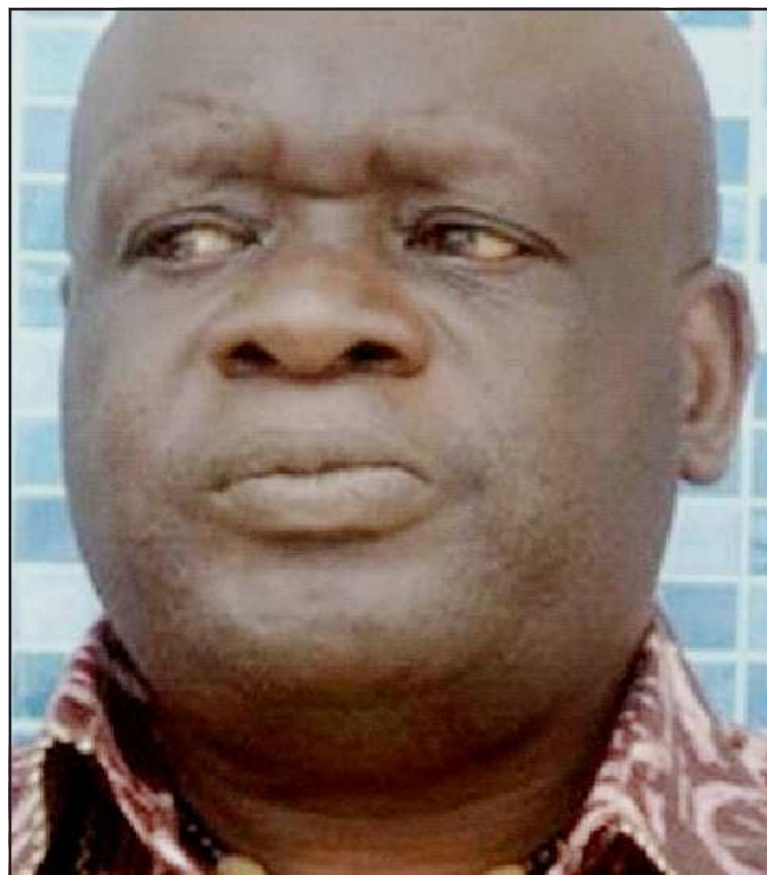
Mundengafamily, Stepmagic et Utomnes.

Les Sanaa Weekends, moments culturels désormais clés dans la ville, sont une activité parmi bien d'autres visant la promotion des artistes locaux. Des caravanes (concerts itinérants) seront organisées dès janvier à travers toute la ville. Des master class données par les artistes internationaux du festival seront offertes. Un appui de 500\$ sera donné en soutien. La prestation sur la scène internationale du festival est elle-même, un beau tremplin.

50 ans de carrière : Masumu « Debrindet » à l'honneur au Kongo Central

L'artiste comédien Ndungi Mabimbi, connu sous l'appellation de Masumu Debrindet, a reçu un diplôme de mérite de la « Fondation Bula Matadi », à Matadi, dans la province du Kongo Central, au regard de son parcours de 50 ans dans le théâtre. Masumu Debrindet, l'a fait savoir à l'Agence congolaise de presse (ACP), au cours d'un entretien réalisé au siège de sa troupe « Théâtre Plus » à Kinshasa.

Selon lui, outre le diplôme, le trophée Bula Matadi de haute portée artistique dans la culture traditionnelle « Ne Kongo » lui a aussi été décerné. A cette occasion, il a précisé que ce geste a été posé au regard de son parcours de 50 ans dans le théâtre. Ce jubilé d'or, a-t-il dit, a été célébré récemment, d'abord au Palais du peuple, ensuite à la Place des Artis-



tes du Rond-point Victoire, dans la commune de Kalamu.

Il est à noter que les qualités d'efficacité, de performance, de persévérance et d'objectivité de Masumu Debrindet ont milité en faveur de ces distinctions honorifiques.

Toujours à l'occasion de ses 50 ans, l'artiste comédien a été honoré avec un livre autoportrait et un documentaire en son honneur.

La publication, intitulée « La perche d'un artiste visionnaire » a été suivie de la projection d'un documentaire sur Masumu Debrindet.

À ces manifestations s'ajoutent la projection des pièces de théâtre gratuites et l'organisation d'un concours de série télévisée, dans le but de stimuler l'émulation auprès des jeunes artistes.

Katumbi et Tshisekedi unis jusqu'au bout

Entre Félix Tshisekedi, président du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (Rassop), et Moïse Katumbi, candidat déclaré à la prochaine présidentielle, il y a une convergence de vues qui résiste à l'épreuve du temps. Contrairement aux rumeurs qui font état d'une froideur dans les rapports entre ces deux poids lourds de l'Opposition, l'alliance Katumbi-Tshisekedi n'a jamais été ébranlée. Il se consolide au jour le jour dans la marche vers l'alternance démocratique.

Pour marquer leur communion plus que jamais irréversible, les deux personnalités ont signé, le 5 janvier 2018, conjointement à Bruxelles et à Kinshasa un communiqué du Rassop par lequel ils réaffirment leur attachement à l'idéal qui les unit : « celui de l'instauration d'un Etat de droit en République démocratique du Congo ».

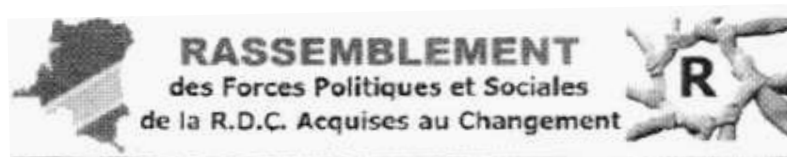
Alors qu'ils sont victimes d'une campagne d'intoxication qui fait état d'une « dissension interne entre les plateformes politiques du Rassemblement », ils invitent par conséquent le

peuple congolais à « ne prêter aucune oreille et surtout à rejeter cette campagne de calomnies et de médisance attisée par quelques officines d'un pouvoir décadent et qui n'a pour finalité que de diviser le leadership de l'Opposition et ainsi planter un décor de discorde entre ces deux personnalités politiques ». Fidèles à leur engagement, ils notent que « la division au sein du Rassop ne trouve aucun fondement étant donné que les causes que nous défendons transcendent nos propres personnes ».

Autrement dit, entre Katumbi et Tshisekedi, il y a une union qui se raffermi au jour le jour. Les deux hommes regardent dans la même direction et n'ont de visée que l'émergence d'un Etat de droit en RDC par l'alternance démocratique. Ce que personne, disent-ils dans leur communiqué du 5 janvier 2018, ne saurait détruire.

Voici le communiqué qui recadre tout.

LE POTENTIEL



COMMUNIQUE DU RASSEMBLEMENT

Le Rassemblement des Forces politiques et sociales acquises au changement attire l'attention de l'opinion tant nationale qu'internationale sur des rumeurs non fondées d'une dissension interne entre les plates-formes politiques qui le composent, en particulier entre Monsieur Félix Tshisekedi et Monsieur Moïse Katumbi. Rien n'est plus fallacieux.

Nous invitons notre peuple à ne prêter aucune oreille attentive et surtout à rejeter cette campagne de calomnies et de médisance attisée par quelques officines d'un pouvoir décadent et qui n'a pour finalité que de

viser le leadership de l'opposition et ainsi planter un décor de discorde entre ces deux personnalités politiques. La division au sein du Rassop ne trouve aucun fondement étant donné que les causes que nous défendons transcendent nos propres personnes.

A l'heure où nous faisons face à une dictature décadente et illégitime de Kabila, dont la barbarie venait de se répéter le Dimanche 31 Décembre 2017 à l'encontre de nos concitoyens qui exprimaient pacifiquement leur rejet d'un système basé sur le dol et la médiocrité, nous ne laisserons guère de la place pour

la discorde.

Conscients par ailleurs de la stratégie de la division et du débauchage, caractéristique d'un pouvoir tyrannique et machiavélique, Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi poursuivent sans relâche le même combat : celui de l'instauration d'un Etat de droit en République démocratique

du Congo.

Peuple Congolais, dressons nos fronts !
Que vive le Rassop !

Que vive la République démocratique du Congo !

Ainsi fait à Kinshasa et à Bruxelles, le 05 janvier 2018



Confirmation des moyens dans l'affaire « Vodamiss »

Le Tricom/Gombe se dédie et accorde 3 semaines à Vodacom

AMÉDÉE MK

L'audience du 2 janvier 2018 au Tribunal de commerce de la Gombe pour la confirmation des moyens par les parties dans l'affaire « Vodamiss » n'a plus eu comme prévue. Ce, malgré la présence à cette audience de toutes les parties au procès. En effet, à la grande surprise générale, la partie Vodacom a sollicité et obtenu du Tribunal de commerce de la Gombe une remise de trois semaines soi-disant pour « mettre le dossier en règle ».

Cette audience devrait pourtant être celle de la confirmation des moyens par les parties. En accordant une remise de trois semaines à la partie Vodacom, le Tribunal de commerce de la Gombe s'est ainsi dédit.

Toutes les parties ont déjà plaidé dans cette affaire qui a même déjà été prise à délibérée par les juges du Tricom/Gombe. Tout aussi, l'avis du ministère public a déjà été requis. C'est donc étrange que les juges du Tribunal de commerce accordent une remise de trois semaines à la partie Vodacom, à sa demande.

Rappelons que le jugement avant-dire-droit, notifié à

toutes les parties était bien clair que l'audience du 2 janvier 2018 devrait consister en la confirmation des moyens par les parties.

Outre cette manœuvre destinée à retarder l'issue du procès au Tricom/Gombe, Vodacom vient de faire une citation directe à Charly Kadima, à la Socoda, Société des droits d'auteurs et droits voisins) et à Gérard Mwaka, ancien DG de la Socoda, sous prétexte d'escroquerie au Tribunal de paix de la Gombe. Cette audience est prévue pour le 18 janvier à 9h30. Il s'agit ici, d'une pratique éhontée quand on cherche à retarder le prononcé du jugement dans un procès qu'on est sur le point de perdre. C'est donc une manœuvre dilatoire de la partie Vodacom pour retarder l'issue du procès qui pend au Tribunal de commerce de la Gombe.

PROCÈS À REBONDISSEMENTS

La partie Vodacom serait-elle à bout de souffle ? Visiblement, Vodacom voudrait profiter du principe « Le pénal tient le civil à l'état ». Toute la question est de savoir si cette compagnie cellulaire peut échapper, d'une manière ou d'une autre, à payer les droits d'auteurs au créateur

de l'œuvre « Vodamiss ».

Vodamiss est un dossier qui oppose la Socoda à Vodacom. Dans cette affaire, Charly Kadima réclame ses droits d'auteurs à Vodacom pour avoir utilisé son œuvre pendant quelques années dans les émissions télévisées. Si en 2015, Vodacom a dû payer plus 800 000 Usd au titre de dommages et intérêts à Charly Kadima, il reste jusqu'à ce jour les droits d'auteurs que le concepteur de l'œuvre continue de réclamer par le truchement de la Socoda.

Cependant, alors que la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe, par un arrêt rendu en décembre 2014, avait reconnu que Vodamiss est bel et bien l'œuvre de Charly Kadima, en mai 2017, la même Cour d'appel de Kinshasa/Gombe attribue la même œuvre à un certain Djungu Sungu Okele Jean-Luc. Un illustre inconnu qui ne figure nulle part sur les listes actualisées des auteurs reconnus par la Socoda. Une incongruité qui ternit l'image de l'appareil judiciaire congolais.

La bêtise, c'est quand Vodacom se précipite pour verser 2 millions Usd à Djungu Sungu au titre des droits

d'auteurs pour l'œuvre Vodamiss. En réalité, Djungu Sungu est une créature de l'actuel président de la Socoda, Verkys Kiamangwana, en complicité avec Vodacom pour rouler le vrai auteur de l'œuvre Vodamiss qu'est Charly Kadima.

C'est pour déjouer cette manœuvre que Charly Kadima s'est présenté en tierce opposition dans ce dossier. Et l'affaire a été prise à délibérée à la 4^{ème} chambre du Tribunal de commerce de la Gombe. Et depuis, ce procès évolue à pas de tortue. D'abord, l'audience du prononcé a été retardée suite aux tergiversations d'un juge assesseur visiblement acquis à la cause de Vodacom. Ensuite, il y a eu cette absence de la partie Vodacom à la première audience de confirmation des moyens alors que les autres parties étaient au rendez-vous. Enfin, c'est ces trois semaines accordées indument à Vodacom ainsi que cette citation directe contre l'auteur de l'œuvre soi-disant pour escroquerie au tribunal de paix de la Gombe.

C'est désespérément que Vodacom pense qu'elle peut trouver un quelconque moyen d'échapper à la justice dans le dossier « Vodamiss ».

APOSTROPHE

Tube digestif

BEN-CLET



Dans un langage imagé, le tube digestif est comparable à un ensemble de tuyauteries installées dans la partie abdominale du corps humain. Sa longueur est généralement fonction de la taille de l'individu. Pour la race humaine, le tube des adultes de même taille aurait une longueur identique.

Chut ! L'exception congolaise se cabre. Politicailleurs, hauts fonctionnaires, généraux, professeurs, médecins, ingénieurs, journalistes, clergé, toute cette faune possède le plus long tube digestif du monde. Dommage que le « Guinness book » n'ait pas encore répertorié les performances congolaises !

Avoir un tube digestif trop long est un monopole des gens qui parlent français en RDC, même si tous n'en maîtrisent pas l'écriture. Ils se distinguent par des comportements sauvagement égoïstes et puérilement nombrilistes.

À cause d'un tube digestif trop long, ils ne peuvent se résoudre à s'emparer uniquement du gâteau national quitte à lâcher les miettes. Non ! Ils poursuivent les miettes tombées à terre, parce qu'ils doivent remplir « l'irremplissable » tube. Cette obsession pathologique – remplir son tube digestif – mène ces élites sur la voie de la corruption, de la prédation, de l'inconscience.

Maladie incurable, le tube digestif trop long anihile la capacité de réfléchir cartésienement ; anéantit l'énergie fécondatrice des vertus ; encourage la culture des antivaleurs ; prédispose les élites à ne servir que la cause de la princière source des avantages mal acquis. Ainsi le tube a-t-il engendré des générations de prédateurs : mobutistes, kabilistes, néo-kabilistes, tous d'inépuisables orfèvres de la volte-face.

Bon à savoir : quand les rêves d'un chat sont peuplés de souris, ceux des élites sont perturbés par un tube digestif trop long.